



RAPPORT  
ANNUEL  
2025



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

## P4 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

### NOTRE ORGANISATION

- P6 Notre raison d'être
- P8 Nos adhérents dans nos instances au 31/12/2025
- P10 Notre ambition
- P12 L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2025
- P14 Point sur la Normalisation
- P18 Le suivi des travaux de l'EPC au sein du CFONB
- P20 Activité du site internet - exercice 2025

### AUTOUR DES PÔLES

- P22 Les 5 forces du CFONB

### L'ACTIVITÉ DES PÔLES EN 2025

- P24 Instruments de paiement
- P32 Standards et évolution numérique
- P40 Contributions transverses
- P48 Réglementation et conformité
- P56 Les communications adhérents 2025

### NOTRE FILIALE EBICS SC

- P58 EBICS SC
- P59 Working Group EBICS

### ÉVÉNEMENT DU CFONB

- P60 07/02/2025 : Rencontre du CFONB avec l'AMAF
- P62 09/04/2025 : Rencontre sur le règlement IPR avec focus VOP

### AUTRES CONTRIBUTIONS

- P66 AFEPAME
- P66 AMAF
- P67 IEOM
- P67 OPT de Nouvelle Calédonie

## Éditorial



## Le mot de la Présidente

Marie-Anne LIVI  
Présidente

Chers collègues, chers partenaires,

En cette 4<sup>ème</sup> année en tant que Présidente du CFONB, j'ai toujours autant de plaisir à vous adresser ces quelques mots pour accompagner la publication du rapport d'activité de notre association.

Nous espérons que ce « cru 2025 » vous guidera efficacement pour vous remémorer, ou pour découvrir, les événements marquants d'une année particulièrement réussie.

L'organisation fonctionne désormais dans des conditions opérationnelles optimales : les instances de gouvernance, en particulier le Comité de direction et le Comité de coordination, remplissent pleinement leur mission. Et je tiens à saluer le travail accompli par le secrétariat et la bonne structuration de l'activité collective.

L'activité demeure très soutenue, avec 162 réunions organisées et 46 communications publiées, preuve d'une dynamique continue de production et de diffusion. Le site internet, qui contribue à la diffusion des travaux de place et à l'animation de la communauté interbancaire, reste un outil central et structurant au service de la profession bancaire.

En matière d'événements, nous avons repris à Monaco l'organisation de rencontres du CFONB, mais surtout, le 9 avril 2025, « la journée » consacrée au règlement européen sur les virements instantanés (Instant Payments Regulation) a permis, en présence du directeur général de l'EPC, d'aborder et de clarifier la vérification du bénéficiaire, les dispositifs de signature électronique dans le Cloud, ainsi que les perspectives liées à la mise en œuvre du règlement eIDAS et du eWallet à horizon 2027. Cette rencontre a rencontré un vif succès, avec plus de 160 participants et des retours unanimement et extrêmement positifs.

Je vous laisse découvrir dans ce rapport, la très riche actualité de nos quatre pôles, qui ne saurait se résumer en quelques lignes tant les sujets sont pointus mais néanmoins fort utiles à l'écosystème des paiements.

Quelques mots enfin sur notre pilier Normalisation et sur son rôle central pour accompagner la numérisation des paiements et garantir l'interopérabilité des processus bancaires. L'activité de normalisation s'appuie sur 4 commissions, directement en lien avec les travaux ISO internationaux, et confirme la place de la France dans les instances de référence en la matière.

Vous l'aurez compris, notre ambition est d'apporter une valeur concrète à nos adhérents, à travers la mutualisation des expertises, la défense de leurs intérêts et l'accompagnement dans la mise en œuvre des normes. Communauté d'experts, engagement collectif des établissements membres et reconnaissance du travail fourni restent nos points d'appui.

Comme chaque année, je remercie tous les contributeurs de notre association qui, par leur investissement, font du CFONB un organe important de l'écosystème bancaire, reconnu et apprécié.

Marie-Anne Livi  
Présidente

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025



## NOS INSTANCES

### Comité de coordination

- 04 février
- 08 avril
- 01 juillet
- 25 novembre

### Comité de direction

- 18 mars
- 17 juin
- 16 septembre
- 09 décembre

### Comité financier

- 10 mars
- 24 novembre

### Assemblées générales

- 04 juin : AGO
- 07 octobre : AGE



## RÉUNIONS

### Mars - 26 au 29 :

- Réunion du WG EBICS à Vienne  
→ voir page 59

### Juin - 9 au 13 :

- Semaine des réunions internationales des comités et sous-comités ISO TC68 dédiés à la normalisation des services financiers à Londres → voir page 14

### Novembre - 04 au 07 :

- Organisation du WG EBICS à Paris  
→ voir page 59



## ÉVÉNEMENTS CFONB

### 24 janvier :

- Extranet du CFONB : Webinaire relooking du site

### 07 février :

- Événement CFONB : Rencontre à Monaco en partenariat avec l'AMAF dédiée à la Migration ISO20022, l'évolution de la fraude et la réglementation européenne → voir page 60

### 10 février :

- Extranet du CFONB : Webinaire relooking du site

### 09 avril :

- Événement CFONB : Rencontre dédiée à la réglementation européenne (IPR & eIDAS) → voir page 62



## CRÉATIONS DE GROUPES DE TRAVAIL

### 04 février :

- Création du GT adhoc Accessibilité Paiements

### 18 mars :

- Création du GT Miroir Mobile Cards and Point of Interaction (POI) Working Group

### 17 juin :

- Création du GT Miroir de la Task Force FRIDA EPC



## NOMINATIONS/DÉPARTS

### 18 mars :

- Nomination de Jeremy Allam (CNCM) en remplacement de Bruno Meyer (CNCM) à la participation aux instances du CFONB
- Nomination de Christine Puyhardy (LBP) en remplacement de Yves Le Querrec (LBP) à la participation aux instances du CFONB

### 17 juin :

- Nomination de Lirka Bibezić (BNPP) - représentante du CFONB au FNFE-MPE (Forum National de la Facture Electronique et des Marchés Publics Electroniques)
- Renouvellement du mandat de Sylvain Lassale (SG) à la présidence de la CN2
- Prolongation du mandat de Pierre Epailard (CFONB) à la présidence de la CN8

### 16 septembre :

- Nomination de Romuald Bellier (BPCE) en remplacement de Thierry Cailletet (BPCE) à la participation aux instances du CFONB
- Nomination de Frédéric Lallemand (CA) administrateur représentant le CFONB au Conseil d'Administration de la société EBICS SC



## MOUVEMENTS DANS LES PÔLES ET GROUPES DE TRAVAIL

### 04 février :

- Nomination de Anne Ballerini (CFONB), animatrice du GT adhoc Accessibilité Paiements

### 18 mars :

- Nomination de Leticia Tatemoto (CA), co animatrice du GT Filière fiduciaire
- Nomination de Johan Kononovitch (BPCE), et Didier Daul (CM), co animateurs du GT Miroir Mobile Cards and Point of Interaction (POI) Working Group

### 17 juin :

- Nomination de Pierre Baumgarten (CFONB) :  
- Animateur suppléant du Pôle B  
- Animateur titulaire du ssGT Dématérialisation des réquisitions judiciaires  
- Animateur suppléant du ssGT Dématérialisation des procédures civiles d'exécution
- Nomination de Frédérique Fages (BNP Paribas), en remplacement de Yves Le Querrec (LBP), animatrice du Pôle B
- Nomination de Myriam Abakar (SG), animatrice et de Franck Santoni (CA), animateur suppléant du GT Miroir de la Task Force FRIDA EPC
- Clôture du GT Dématérialisation des processus bancaires

### 16 septembre :

- Nomination de Romuald Bellier (BPCE), en remplacement de Thierry Cailletet (BPCE), Animateur titulaire du Pôle C, animateur titulaire du ssGT Révisions des brochures
- Nomination de Ivan Huant (BPCE), animateur GT Mobilité bancaire
- Nomination de Jacques Vanhautère (SEPA-MAIL) et de Jeremy Allam (Crédit Mutuel) co animateurs du GT Miroir VOP WG EPC

### 09 décembre :

- Nomination de David Leturq (BNP Paribas), animateur du GT Virement Prélèvement
- Nomination de Anne Ballerini (CFONB), animatrice du GT Effets de commerce

# NOTRE ORGANISATION

## Notre raison d'être

Le CFONB prépare la place bancaire française aux impacts techniques découlant de nouvelles initiatives françaises, européennes et internationales, et en facilite l'adoption par les entreprises et leurs prestataires.

Notre objectif principal est de garantir l'interopérabilité entre les acteurs et d'optimiser les processus dans le souci d'un meilleur service rendu aux clients de nos adhérents.

Sur la base des normes auxquelles le CFONB contribue dans les instances internationales, il définit et maintient, au plan domestique, des standards, règles et processus opérationnels du domaine bancaire.

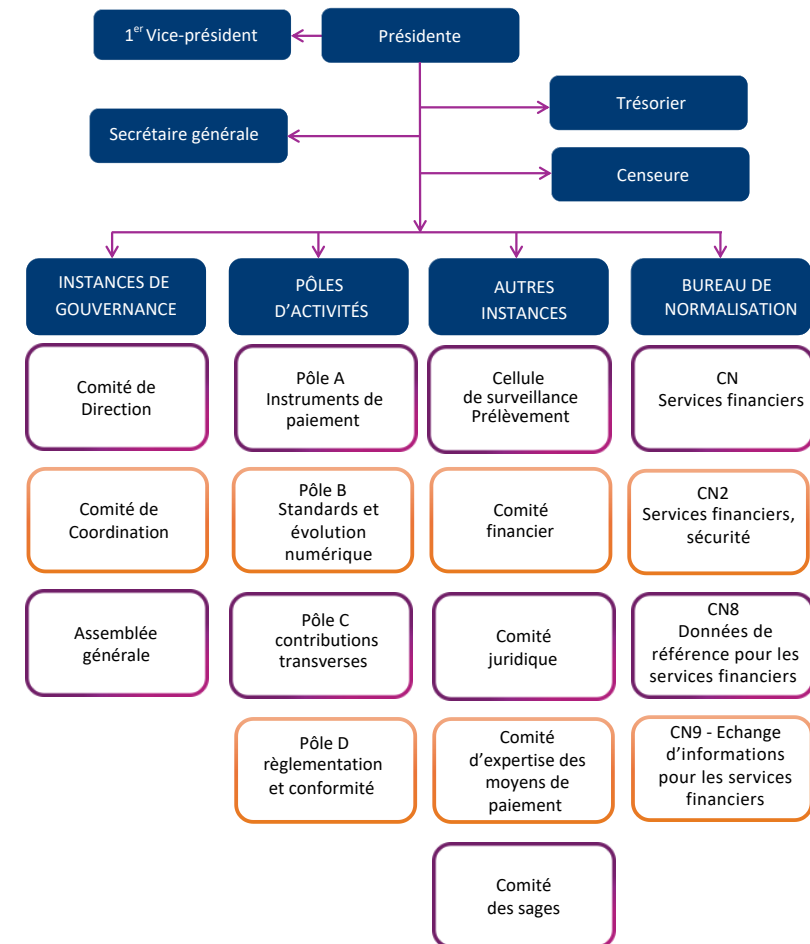
L'activité du bureau de Normalisation permet également au CFONB d'assurer une veille normative mais également technique et fonctionnelle.

En vertu du décret n° 2009-697 et suite à la décision du 5 décembre 2022 du délégué interministériel aux normes, Mr Patrick Stefanini, dépendant du ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté numérique, le CFONB est agréé Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, il contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

## Organigramme CFONB 2025



## La Présidence du CFONB 2025



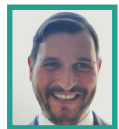
# Nos adhérents dans nos instances au 31 décembre 2025

## COMITÉ DE DIRECTION

### Membres fondateurs et de droit



**Alexandre STERVINOU**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
du CFONB  
Banque de France



**Sylvain LASSALE**  
Trésorier du CFONB  
Groupe Société  
Générale



**Frédérique FAGES**  
BNP Paribas



**Marie-Anne LIVI**  
Présidente du CFONB



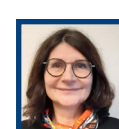
**Ivan HUANT**  
Groupe BPCE



**Sophie GIORDI**  
Groupe  
Crédit Agricole



**Christine PUYHARDY**  
La Banque Postale



**Carole GHILARDI**  
Censeuse  
Caisse des Dépôts  
et Consignations



**Jeremy Neil ALLAM**  
Confédération  
Nationale  
du Crédit Mutuel



**Jérôme RAGUÉNÈS**  
Fédération Bancaire  
Française

### Membres associés



**Christophe ROBE**  
Caisse des Dépôts  
et Consignations



**Mireille MERCIER**  
OCBF



**Corinne DENAEYER**  
ASF



**JACQUES VANHAUTERE**  
STET



**Valérie DUBOIS-DELMAS**  
Groupement des  
Cartes  
Bancaires CB



**Arnaud GRASS**  
HSBC



**Anne BALLERINI**  
Secrétaire Générale  
du CFONB



**Pierre EPAILLARD**  
Responsable du BN CFONB



**Pierre BAUMGARTEN**  
Chargé de mission au CFONB

### Membres partenaires



**Thomas DE DECKLER**  
OPT  
Nouvelle Calédonie



**Robert LAURE**  
AMAF

## COMITÉ DE COORDINATION



**Valérie DESCHAMPS**  
Société Générale



**Philippe EVENOT**  
La Banque Postale



**Thierry CAILLETET**  
BPCE



**Anne BALLERINI**  
Secrétaire Générale  
du CFONB



**Clément BOURGEOIS**  
Banque de France



**Frédérique FAGES**  
BNP Paribas



**Frédéric LALLEMAND**  
Groupe Crédit  
Agricole



**Pierre EPAILLARD**  
Responsable du BN CFONB



**Jérémy NEIL ALLAM**  
Confédération  
National du Crédit  
Mutuel



**Pierre BAUMGARTEN**  
Chargé de mission au CFONB



## Notre ambition

Notre ambition est la reconnaissance par :

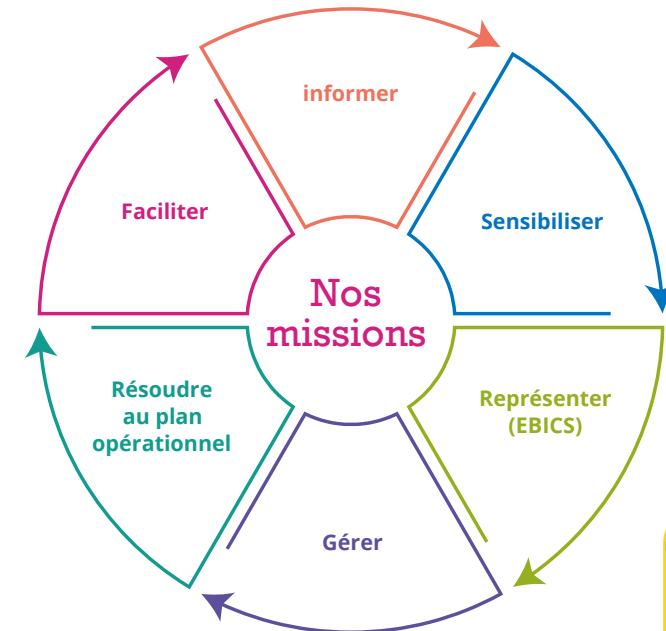
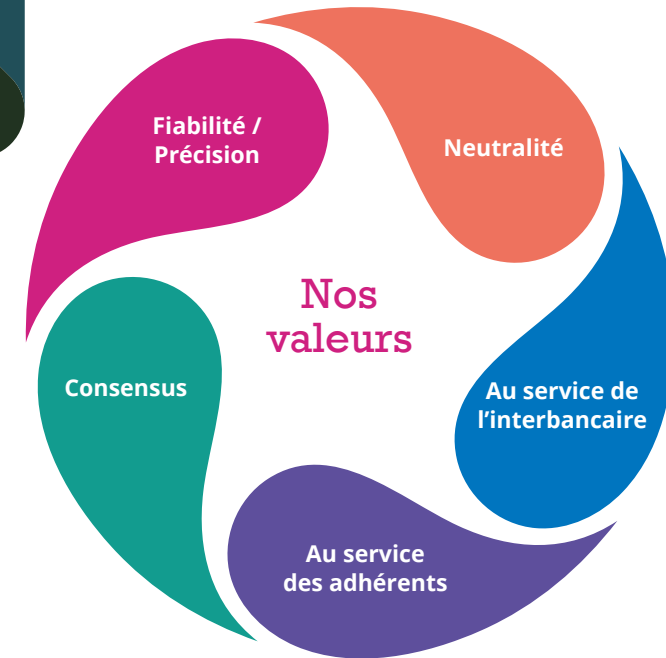
- les **solliciteurs** de la valeur ajoutée du CFONB pour garantir l'interopérabilité des processus bancaires
- nos **adhérents** de :
  - l'économie de ressources obtenue grâce à la mutualisation des expertises
  - la défense de leurs intérêts pour faciliter la mise en œuvre des standards et des normes auprès des instances nationales et internationales qui les édictent



Comité de Direction du CFONB



Comité de Coordination du CFONB



## L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2025



**Pierre Epailard (CFONB)**  
Responsable du Bureau de Normalisation

Le CFONB est Bureau de Normalisation dès sa création en 1930. Le statut de Bureau de Normalisation du CFONB a été confirmé par décret en 2009 par le ministère de l'Économie et des Finances. Au 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 4 ans.

A ce titre, le CFONB anime et gère par délégation de l'AFNOR 4 commissions de normalisation qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier.

Ainsi en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, le CFONB contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

En 2025 les activités du CFONB en tant que Bureau de Normalisation ont été très actives :

- 70 normes ISO suivies et mises à jour par le BN
- 4 commissions de normalisation
- Portefeuilles de 68 normes ISO et 24 normes NF
- 250 consultations ISO avec un taux de réponse de 100%
- 42 réunions dont 18 à l'international
- Représentation française de 85% dans les comités, sous-comités et WG de l'ISO

Les sujets clés en 2025 et à venir en 2026 pour la normalisation européenne sont les suivants :

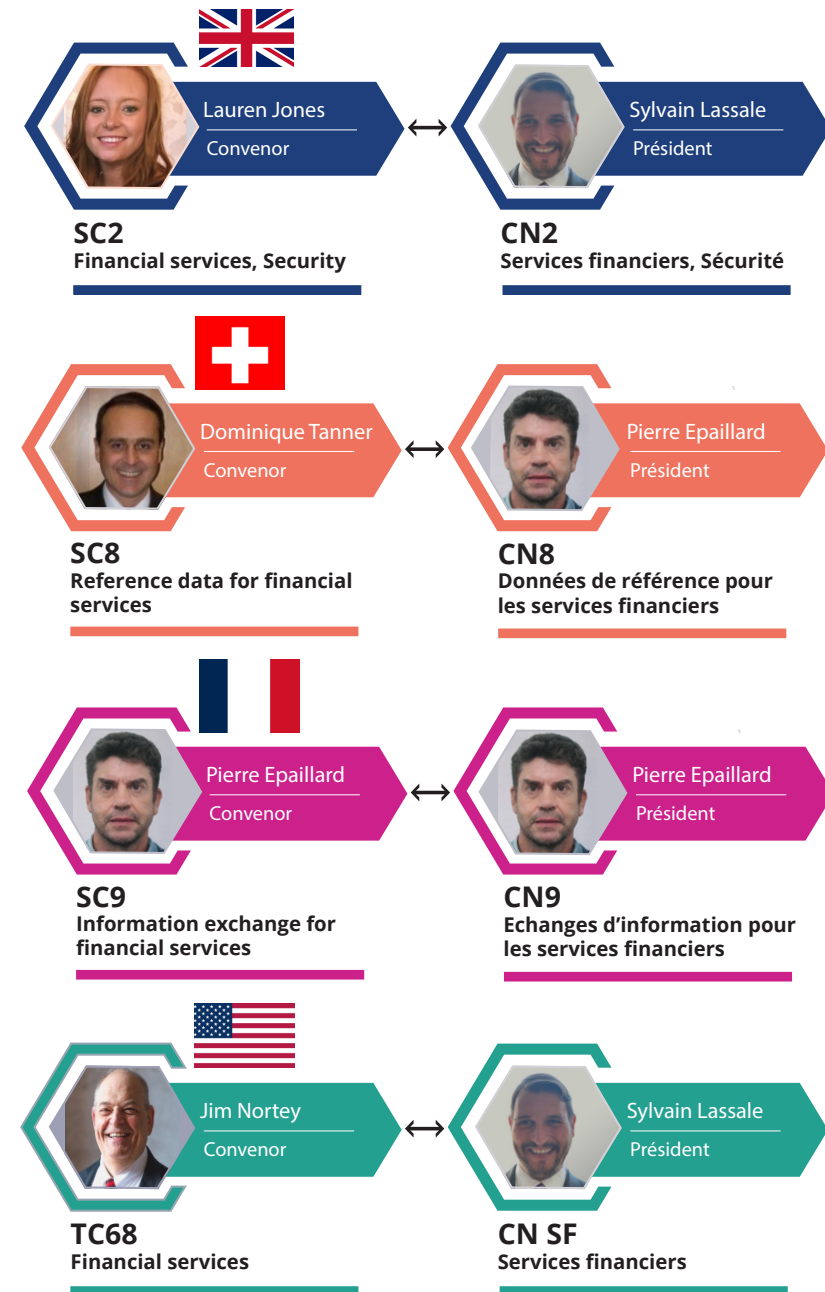
→ **Le paiement par QR code** : Un standard européen, poussé par l'European Payments Council, EN 18184 :2025 « Spécification pour les paiements instantanés via QR code », est en cours de finalisation au CEN. L'ISO TC68 SC9 pourrait servir de relais pour amener ce standard au niveau ISO.

→ **La certification des produits de paiement conformes à CRA (Cyber Résilience Act)** : Des normes techniques européennes pour la conformité à CRA sont en cours de production par le CEN TC224 et le TC47-X3 suivant un mandat de la Commission Européenne (mandat 606). Il est important que le CFONB s'exprime auprès de l'AFNOR afin que ces normes CEN prennent en compte les besoins spécifiques de l'industrie de la carte bancaire

→ **La migration post quantique de la cryptographie bancaire** : La création d'un référentiel européen en matière de cryptographie post-quantique utilisant les algorithmes normalisés par le National Institute Security Technologies adaptés aux besoins des banques et des industriels français est en réflexion.

## Organisation des comités ISO/TC68 dédiés aux services financiers

Les 4 Commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR et sont miroirs des comités de l'ISO TC68.



## Point sur la Normalisation

Du fait de sa participation active dans les instances normatives, la communauté française est actuellement reconnue comme le pays de l'Union Européenne le plus actif en matière de normalisation bancaire internationale.

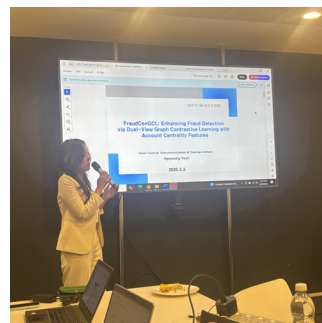
La crédibilité de la France lui permet de jouer un rôle équilibrant dans les stratégies de normalisation conquérante aussi bien des USA que de la Chine tout en préservant la souveraineté française et européenne.

En particulier, l'action du Bureau de Normalisation du CFONB cherche à mettre en valeur l'innovation aussi bien technologique qu'en termes de services financiers de la Banque et des Industriels français.

Le CFONB, Bureau de Normalisation agréé par l'AFNOR, assure la représentation de l'industrie financière française au sein des instances internationales de normalisation. Cette mission est menée en coordination avec les banques françaises et plusieurs acteurs non bancaires (Cartes Bancaires, Thales, etc.).

## Focus sur les travaux de normalisation en cours

Les résolutions suivantes ont été prises lors des réunions internationales du comité ISO TC68 qui se sont tenues à Londres en juin 2025.



- **Adoption par les systèmes de paiement d'une cryptographie plus avancée et robuste**

La norme en cours d'élaboration proposera des recommandations en matière d'algorithmes cryptographiques et longueurs de clef et des mécanismes de sécurité pour le transport de clés cryptographiques sur les réseaux pour les systèmes de paiement.

- **Open banking : rôles et sécurité des implémentations**

La première norme publiée par le SC2/WG16, l'ISO 23195 en 2021, fera l'objet d'une révision en 2026 qui pourrait porter sur l'alignement de la norme avec les futures Payment Services Directive 3 (PSD3) et Payment Services Regulation (PSR).

- **Sécurité dans le Cloud pour les applications bancaires**

Ce projet initié par les USA propose de faire passer en norme ISO les spécifications sur la sécurité du Cloud financier publiées par l'American National Security Institute x9. Un nouveau groupe de travail pour produire cette norme a été constitué, le SC2/WG20. La France participera aux travaux techniques du WG20 avec plusieurs objectifs sécuritaires :

- Garantir la protection des données des utilisateurs conformément à la réglementation européenne
- Sécuriser l'étanchéité des domaines du Cloud partagé en particulier par une gestion de clés cryptographiques appropriées
- Assurer des mécanismes robustes pour le contrôle d'accès aux données et applications dans le Cloud

- **Normalisation des monnaies digitales Banque Centrale avec les Cryptomonnaies et les Stablecoins**

Le Bureau de Normalisation a initialement travaillé sur un projet de norme proposé par la Chine (ISO 13133) sur la sécurité d'un porte-monnaie hardware pour la gestion des monnaies numériques de banque centrale incluant un Secure Element (SE) du mobile au niveau de sécurité élevé.

- **Sécurité des données utilisées pour l'apprentissage pour l'IA**

Un futur projet normatif à l'initiative de la Corée du Sud sera proposé pour automatiser des processus de lutte contre la fraude. Si ce projet normatif est approuvé, la France participera à son élaboration au sein du TC68 dont un WG vient d'être créé.

Les recommandations sur la sécurité de l'IA pour le monde bancaire (Rapport 2025 de l'Observatoire Nationale de la Sécurité des moyens de paiement) pourra servir de base pour des futures contributions techniques de la France.

- **Norme ISO 20022**

La France au travers de son leadership du comité ISO TC68/SC9 supervise la maintenance de la norme ISO 20022. L'extension à d'autres périmètres comme celui de la carte, fait face au lobbying VISA/Mastercard qui peine à faire avancer la migration ISO 8583 vers ISO 20022.

Le standard ISO20022 basé sur la norme, est en constante évolution pour répondre aux besoins du marché. Cette organisation complexe autour de l'ISO 20022 devrait être simplifiée courant 2026.

- **Maitrise des référentiels financiers internationaux**

La révision des référentiels utilisés dans les services financiers, tels que le code devise, l'IBAN ou le LEI fait l'objet de constantes évolutions avec des révisions systématiques tous les 3 ou 5 ans. L'implication française au SC8 permet de se prémunir de certaines évolutions impactantes comme la mise en place de l'identifiant NPI (Natural Person Identifier) soutenu par les USA mais ne respectant pas le RGPD.



# Le suivi des travaux de l'EPC au sein du CFONB

L'EPC (European Payments Council), créé en 2002, est une association internationale à but non lucratif composée de 83 membres qui sont des PSP ou des associations de PSP. En dialogue constant avec les autres parties prenantes et les régulateurs au niveau européen, son rôle est de soutenir et promouvoir l'intégration et le développement des paiements européens.

La mission principale de l'EPC est de gérer les 5 schémas de paiement suivants qui facilitent plus de 50 milliards de transactions chaque année dans 41 pays :

- SEPA Credit Transfer scheme
- SEPA Instant Credit Transfer scheme
- SEPA Direct Debit Core scheme
- SEPA Direct Debit Business-to-Business scheme
- One-Leg Out Instant Credit Transfer scheme

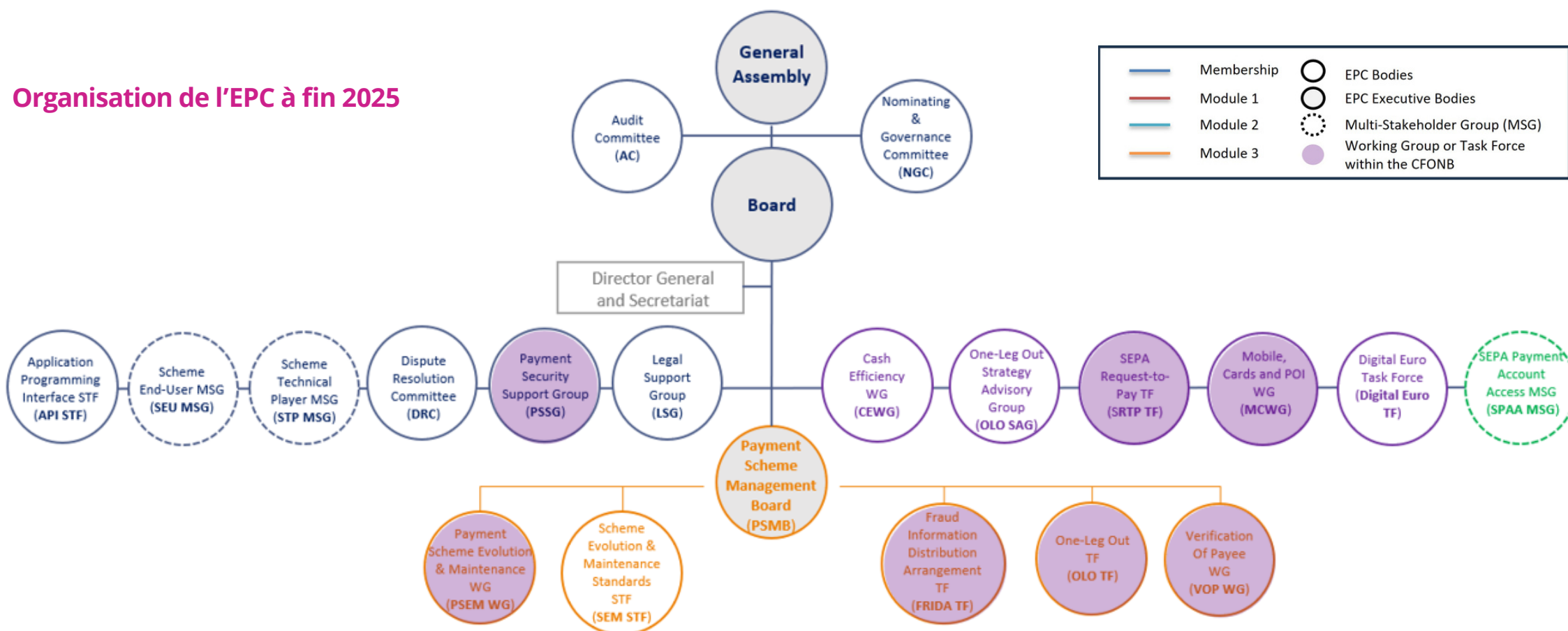
L'EPC a également développé d'autres schémas (SEPA Request to Pay, SEPA Payment Account Access et Verification Of Payee).

Le CFONB suit depuis 2002 les travaux de l'EPC et à ce titre compte de nombreux groupes de travail dits miroirs réunissant les experts directement concernés qui ont pour missions de :

- Permettre aux établissements français de préparer en amont les réunions EPC en consolidant des positions nationales partagées
- Analyser et suivre les travaux et décisions de l'EPC
- Contribuer activement à la rédaction des rulebooks du schéma et rédiger des brochures pour la communauté française.

EN 2025, le CFONB comptait 7 groupes de travail Miroir.

## Organisation de l'EPC à fin 2025



## Activité du site internet - exercice 2025

En 2025, le site internet du CFONB confirme son rôle d'outil structurant au service de la diffusion des travaux de la place et de l'animation des communautés interbancaires.

L'activité enregistrée sur l'exercice témoigne d'un usage régulier et opérationnel de la plateforme, avec 87 922 pages vues et 40 879 visites. Le volume de 9 761 documents téléchargés illustre l'importance du site en tant que support d'accès aux ressources normatives, documentaires et méthodologiques produites dans le cadre des travaux du CFONB.

L'espace documentaire demeure un point d'entrée central, avec 19 634 pages consultées, tandis que les contenus relatifs aux instruments de paiement totalisent 12 423 vues, confirmant leur caractère structurant pour les membres.

Par ailleurs, 162 réunions ont été organisées via le site, traduisant son intégration dans les modalités de fonctionnement et de coordination des groupes de travail.

### Rayonnement international

L'analyse de la fréquentation met en évidence la qualité des informations et la renommée du site à l'international.

L'Europe concentre l'essentiel des visites avec 34 473 consultations, dont 31 814 en France. Le site enregistre également des consultations depuis l'ensemble des zones géographiques, avec 4 091 visites en Amériques (dont 3 893 aux États-Unis), 941 en Afrique, 841 en Océanie et 531 en Asie. Une dynamique particulière est observée sur le continent asiatique, avec une progression significative des consultations, notamment en provenance de la Chine.

### Perspectives

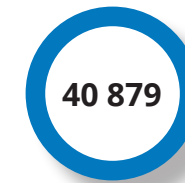
Dans ce contexte, le site internet du CFONB s'affirme comme un vecteur essentiel de diffusion, de partage et de valorisation des travaux de la place.

La poursuite des actions engagées en matière de structuration des contenus et d'amélioration de l'accessibilité constitue un axe prioritaire pour les exercices à venir.

## Les statistiques du site en 2025



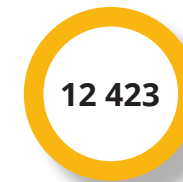
pages vues



visites



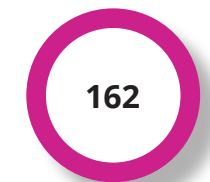
pages vues sur l'espace documentaire



pages vues sur les instruments de paiement

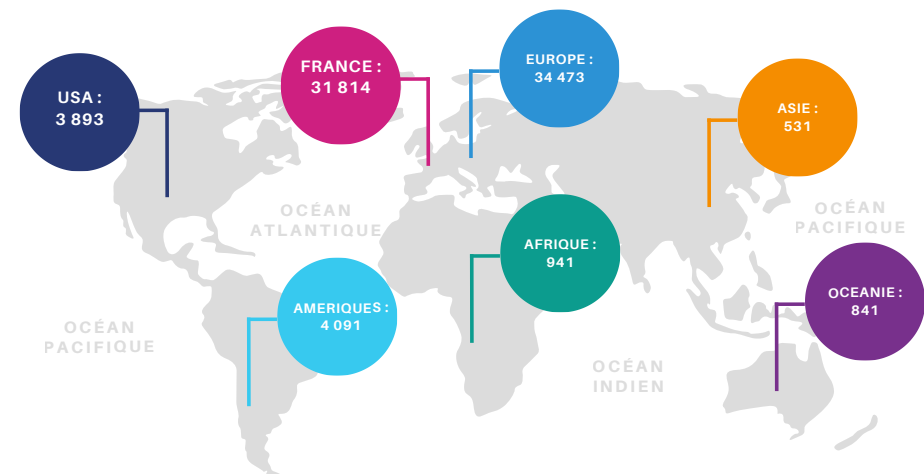


documents téléchargés



réunions

### Focus sur le rayonnement international - Visite du site



# AUTOUR DES PÔLES

## Les 5 forces du CFONB

### Pôle A Instruments de paiement

**Innovation et Agilité**  
Ce Pôle veille à optimiser et moderniser les instruments, en anticipant les évolutions technologiques.

### Pôle D Réglementation et conformité

**Ethique et engagement**  
Ce Pôle s'assure que nous évoluons dans le respect des règles, avec un engagement irréprochable.



### Pôle B Standards et évolution numérique

**Excellence et Rigueur**  
Ce Pôle établit des standards pour garantir la qualité et la fiabilité.

### Pôle C Contributions transverses

**Collaboration et Synergie**  
Ce Pôle favorise les interactions pour des résultats collectifs optimaux.

## Les périmètres des 4 Pôles

**PÔLE A**

**Instruments de paiement**  
Virement et Prélèvement SEPA - Impacts et contraintes réglementaires afférentes au virement et au prélèvement Chèques, Effets de commerce, Espèces, Cartes, Moyens de paiement non exclusivement bancaires.

**PÔLE B**

**Standards et évolution numérique**  
Échanges Banque/Client, Incidents liés aux échanges, Normalisation systèmes d'échange, Normalisation internationale, Signature électronique, Gestion des certificats, Sécurité, Identité Numérique, Nouvelles technologies relatives aux paiements Authentification et archivage, PAC.

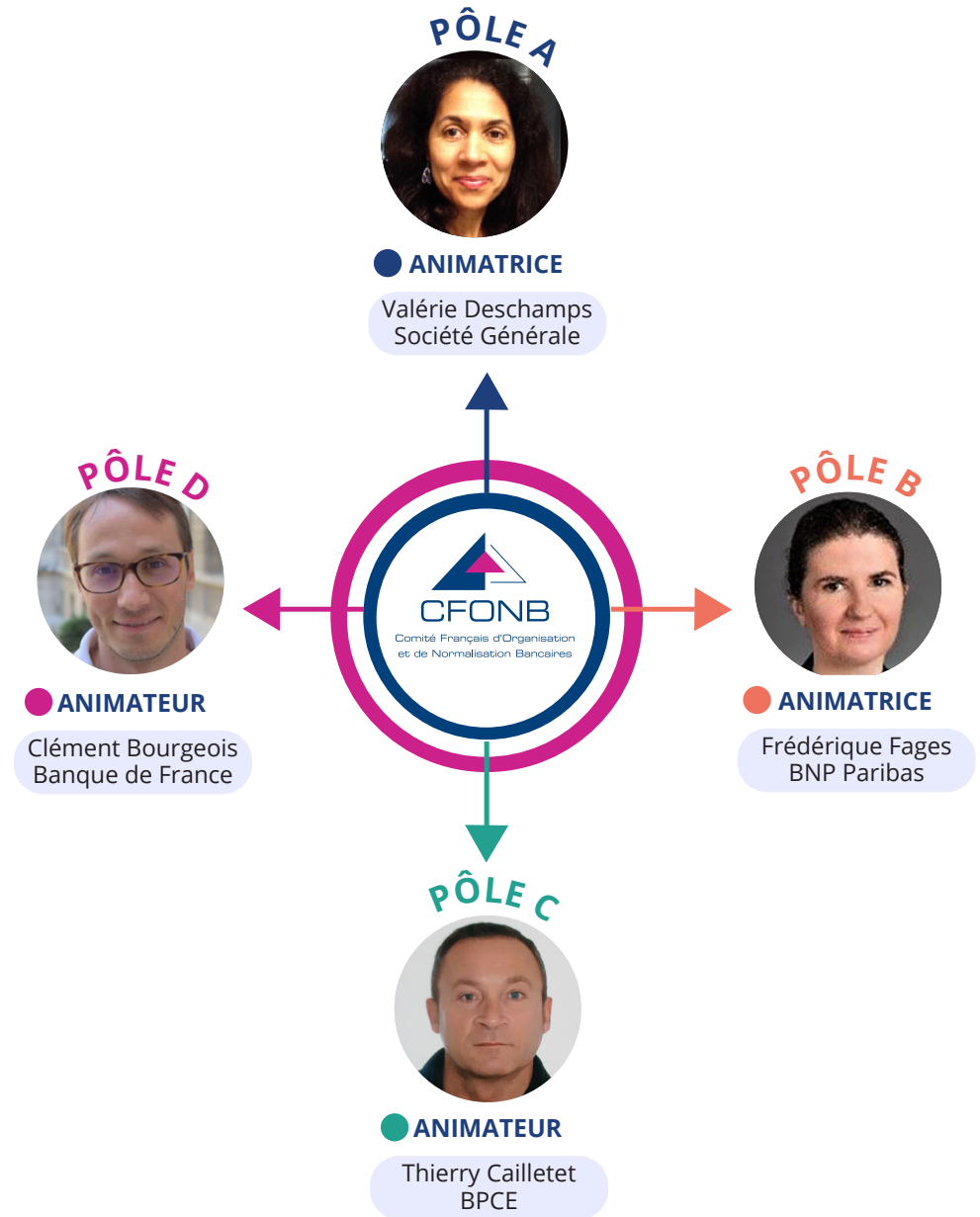
**PÔLE C**

**Contributions transverses**  
Mobilité bancaire, Instruments financiers, Questions relatives aux établissements de paiement et de monnaie électronique, à l'Institut d'Emission d'Outre Mer, à l'Association Monégasque des Activités Financières, Instruments financiers.

**PÔLE D**

**Réglementation et conformité**  
Référentiels de sécurité Banque de France, Fichiers, Surveillance fraude, Cartographie des moyens de paiement, Concertation sur les échanges informatisés Banque de France/ banques, Balance des paiements, Terminologie.

## L'animation des 4 Pôles du CFONB au 31 décembre 2025



### En 2025

#### PÔLE A

- 12 groupes de travail
- 67 réunions
- 29 communications

#### PÔLE B

- 10 groupes de travail
- 32 réunions
- 4 communications

#### PÔLE C

- 12 groupes de travail
- 46 réunions
- 8 communications

#### PÔLE D

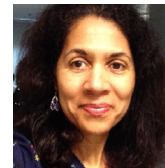
- 6 groupes de travail
- 17 réunions
- 5 communications



## Pôle A Instruments de paiement

## Pôle A

# Périmètre, missions et organisation du pôle



**Valérie Deschamps**  
Animatrice  
Groupe Société Générale



**Jérémie Neil Allam**  
Animateur suppléant  
Confédération  
Nationale  
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle « Instruments de Paiement » (CPA) a pour vocation d'étudier les évolutions des moyens de paiement dans une perspective nationale, européenne et internationale.

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des transformations initiées en 2024, qui ont mobilisé l'ensemble des établissements et experts du Pôle A autour de chantiers réglementaires, techniques et stratégiques majeurs. Cette année est notamment marquée par la mise en conformité avec le règlement européen UE 886/2024 sur le virement instantané, les adaptations du Scheme SCT Inst, le déploiement du nouveau Scheme Verification of Payee (VOP) avec la release EPC 2025, ainsi que l'introduction des adresses postales hybrides couvrant l'ensemble des Schemes de paiement.

Plusieurs groupes de travail ont également connu des ajustements d'animation ou de périmètre, notamment autour des Titres Transférables Électroniques (TTE), afin d'accompagner au mieux les évolutions opérationnelles ou réglementaires.

Vous trouverez ci-après la synthèse des principaux travaux menés par les groupes de travail du Pôle A au cours de l'année.

# Activité de l'exercice écoulé

## Chèques



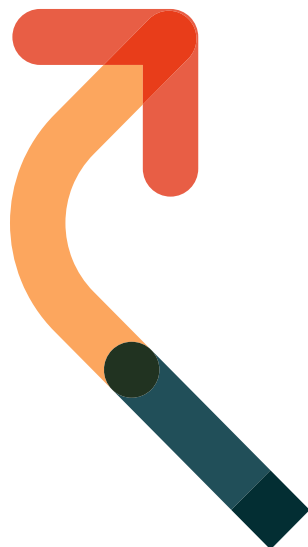
**Animatrice :**  
**Isabelle CHATAING-BOUVIER**  
Groupe BPCE

L'année a été consacrée à la mise à jour de plusieurs circulaires, notamment celle relative aux chèques hors CORE dont l'expérimentation se poursuit, ainsi que la circulaire sur les contrôles des bénéficiaires dont la publication est attendue au premier trimestre 2026.

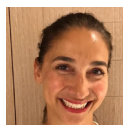
Des avancées ont été enregistrées sur la Directive « Accessibilité », avec une position favorable de la Direction Générale du Trésor concernant l'exemption du chèque.

Les travaux de lutte contre la fraude se sont renforcés, avec l'identification de plusieurs cas d'usage nécessitant un traitement collectif.

Enfin, un chantier structurant a été engagé autour de la loi Labaronne, en coordination avec le Pôle D, en raison de ses impacts sur l'ensemble de la chaîne de traitement du chèque.



## Effets de commerce



**Animatrice :**  
**Anne BALLERINI**  
CFONB

Le périmètre du groupe a été étendu afin d'intégrer les travaux relatifs aux Titres Transférables Électroniques (TTE), faisant suite à la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 (article 14) et au décret n° 2025-811 du 12 août 2025 autorisant la dématérialisation des lettres de change et billet à ordre électronique avec toute la méthode fiable associée. La première réunion, tenue au 4<sup>ème</sup> trimestre, a permis d'établir le cadrage des travaux.

## Filière fiduciaire



**Animatrice :**  
**Isabelle VALDES-CURIEN**  
Banque de France



**Animatrice :**  
**Leticia TATEMOTO**  
Groupe Crédit Agricole

Le groupe s'est concentré sur le suivi d'études stratégiques préparant les évolutions majeures de la filière pour 2026 et 2027.

Une restitution sur l'enquête SPACE 2024 de la Banque Centrale Européenne a été réalisée.

Les travaux ont également porté sur l'analyse des impacts RSE en vue d'une nouvelle étude et collecte des variables PEF (Product Environmental Footprint) programmée en 2027, le suivi des processus de recyclage et les chantiers de restructuration de la filière au sein de la Banque de France.

## Guides CFONB pour les échanges Client-Banque



**Animateur :**  
**Frédéric LALLEMAND**  
Groupe Crédit Agricole

Le groupe a validé et publié les guides ISO 20022 pain.001, pain.008 et l'addendum sur les adresses postales, préparés par le sous-groupe « Guides d'utilisation du standard ISO 20022 du GUF ».

Il a mis à jour la documentation relative à l'ACVS pour prendre en compte les évolutions introduites par la release 2025 du Scheme SCT de l'EPC.

Il a analysé les implications de CBPR+ sur les échanges entreprise-banque et a fait publier une Communication Adhérents avec l'objectif d'inciter les acteurs du marché (entreprises, éditeurs, banques) à adopter les messages ISO 20022 version 2019 avant novembre 2026.

Avec le sous-groupe Révision des brochures, il a poursuivi les travaux visant à mettre à jour la brochure des codes rejets / retours.

Enfin, il a défini les standards pour le déploiement de la VoP sur les échanges entreprise - banque via EDI.



## Miroir Mobile, Cards and Point of Interaction (POI) Working Group



**Animateur :**  
**Didier DAUL**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



**Animateur :**  
**Johan KONONOVITCH**  
Groupe BPCE

Le groupe a travaillé sur l'interopérabilité et l'acceptation des paiements instantanés au point de vente, en explorant des cas d'usage alternatifs à la carte (QR Code, NFC).

La publication du standard EPC dédié à l'usage des QR Codes représente une avancée majeure. Un document de position sur la participation de l'EPC au sein de l'European Payments Stakeholders Group (EPSG) a également été produit.

Les travaux ont été structurés autour de trois axes : interopérabilité, souveraineté, conformité réglementaire.

# Activité de l'exercice écoulé

## Miroir Payment Scheme, Evolution and Maintenance Group (EPC)



**Animateur :**  
**Philippe EVENOT**  
La Banque Postale



**Animatrice suppléante :**  
**Géraldine DEBOST**  
Groupe Crédit Agricole

L'activité du groupe EPC est consacrée à la maintenance et aux évolutions des Schemes de paiement SEPA.

L'année 2025 s'est concentrée sur la release EPC 2025, notamment le Scheme SCT Inst qui a été aménagé pour répondre aux exigences réglementaires et à l'introduction des adresses postales hybrides.

Le GT a également coordonné avec la FBF le suivi rapproché de l'implémentation des Rulebooks 2025 pour la communauté bancaire française.

Sur le 2<sup>ème</sup> semestre, le groupe a également démarré la préparation du nouveau cycle de change requests en transmettant les demandes françaises avant la fin de l'année.

## Miroir du VOP Working Group EPC



**Animateur :**  
**Jacques VANHAUTERE**  
SEPAmail



**Animateur :**  
**Jeremy Neil ALLAM**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



**Animateur suppléant :**  
**Philippe EVENOT**  
La Banque Postale

Le déploiement du Scheme VOP a constitué le cœur des travaux de l'exercice, incluant le paramétrage de l'EDS (EPC Directory Service), les phases de tests et de certification, les API, et la gestion du VOP via les Routing Verification Mechanism (RVM).

Le groupe a accompagné les établissements dans leur bascule et amorcé les travaux de maintenance du Scheme qui se poursuivront en 2026.

## Virement/Prélèvement



**Animateur :**  
**Sébastien MARINOT**  
BNP Paribas

Les travaux ont porté en 2025 sur l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre du règlement UE 886/2024, ainsi que sur l'analyse de la disparition des adresses postales non structurées.

Le groupe a également travaillé sur l'encadrement des PSP intermédiaires et conduit des réflexions portant sur les alternatives aux effets LCR/BOR, à la demande de la DGFIP.

Le suivi statistique, réalisé en coordination avec la STET, s'est poursuivi tout au long de l'année. Par ailleurs, les échanges préparatoires à DSP3 ont porté notamment sur les notions de créancier unique et sur la nécessité d'un référentiel européen harmonisé des identifiants créanciers sepa (ICS) : travaux qui se poursuivront en 2026.

Cependant, des incertitudes demeurent concernant les obligations de reporting liées au règlement UE 886/2024 et à la publication par l'Autorité Bancaire Européenne des spécifications techniques attendues.

## Virement/Prélèvement ssGT Révision des brochures

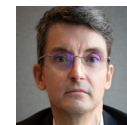


**Animateur :**  
**Thierry CAILLETET**  
Groupe BPCE

Le sous groupe a actualisé les brochures SCT Inst, SCT et SDD Core en cohérence avec les Rulebooks 2025. Les travaux s'inscrivent dans une trajectoire déjà tournée vers la release EPC 2027.

Les membres du sous groupe saluent également le travail de Thierry Cailletet et lui souhaitent une excellente retraite. Un nouvel animateur est désigné pour 2026.

## Miroir de la Task Force EPC OCT INST



**Animateur :**  
**Romuald BELLIER**  
Groupe BPCE

La brochure OCT Inst est achevée et à fait l'objet d'une Communication Adhérent fin décembre. Les travaux ont à la fois, porté sur la maintenance du Scheme au regard des règles actuelles et la mise en cohérence de ce dernier avec les questions soulevées autour des échanges internationaux en vue d'une possible obligation future.

# Chantiers et perspectives 2026



## Chèques

En 2026, les travaux porteront sur plusieurs axes structurants pour la filière. Le groupe poursuivra d'abord la mise à jour de la circulaire relative à la vérification des bénéficiaires, afin d'en renforcer la clarté opérationnelle. Les travaux consacrés à la gestion des cas d'usage liés à la fraude se poursuivront également, afin de consolider les pratiques de place.

Par ailleurs, le groupe engagera des travaux sur l'évolution des lettres de garantie, ainsi que sur l'actualisation de l'ensemble de la base documentaire, couvrant notamment la mise en opposition, les règles EIC et les guides techniques associés.

Enfin, les membres finaliseront les chantiers engagés dans le cadre de la loi Labaronne, dont les impacts concernent l'ensemble de la chaîne du chèque.

## Effets de commerce

En 2026, le groupe poursuivra les travaux relatifs aux Titres Transférables Électroniques (TTE), en lien avec les acteurs concernés. Une coordination renforcée sera assurée avec les experts du groupe eIDAS 2.0 et des services de confiance, afin d'anticiper les impacts juridiques et techniques sur les effets de commerce.

Le groupe effectuera également une analyse de la fraude constatée sur les effets de commerce en 2024 (cf. le rapport annuel 2024 de l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement publié en septembre 2025).

## Filière fiduciaire

La filière poursuivra le suivi des textes réglementaires, notamment ceux liés à DSP3 et au cours légal des espèces. Les travaux d'amélioration de la qualité du billet de 5 € constitueront également un axe important.

En matière RSE, les actions engagées se poursuivront autour du recyclage, de la restructuration de la filière et de l'intégration des exigences environnementales.

La filière préparera par ailleurs l'étude PEF 2027, et intégrera les enseignements issus de l'enquête SPACE 2024 de la BCE.

## Guides CFONB pour les échanges Client-Banque

Les travaux de migration vers ISO 20022 se poursuivront en 2026, incluant le suivi des évolutions réglementaires et leur traduction dans les règles de l'EPC et de SWIFT.

Le groupe procédera également à la mise à jour des formats CFONB et au pilotage de la coexistence des messages pain.001. Les membres finaliseront les publications engagées en 2025, notamment sur les codes rejets et la communication dédiée à ISO 20022.

## Miroir Mobile, Cards and Point of interaction (POI) Working Group

Les travaux porteront principalement sur la définition des modalités de participation de l'EPC à l'EPSPG.

Le groupe assurera également le suivi du processus de validation du standard EPC QR Codes et développera les réflexions sur les enjeux d'interopérabilité, de souveraineté et de conformité dans l'écosystème des paiements.

## Miroir Payment Scheme, Evolution and Maintenance Group (EPC)

En 2026, le groupe poursuivra les travaux de maintenance et d'évolution des Schemes SEPA dans le cadre de la release EPC 2026. Il accompagnera l'intégration de la fin des adresses postales non structurées et préparera activement la release EPC 2027, incluant la participation aux consultations publiques.

Le groupe suivra également les travaux de l'EPC relatifs aux Schemes OCT Inst et VOP, notamment pour l'analyse des impacts potentiels sur les règles SEPA.

## Miroir du VOP Working Group EPC

Le groupe assurera en 2026 la maintenance du Scheme VOP prévue dès 2026 (release V1.1), en complément du recensement des évolutions destinées à une future release 2027 (V 2.0).

Le suivi des travaux menés par l'EPC sur l'API et les RVM constituera également un axe majeur de l'activité.

## Virement / Prélèvement

Le groupe poursuivra en 2026 le suivi de la mise en œuvre des reportings réglementaires en lien avec le Pôle D, ainsi que les travaux liés à PSR/DSP3. Les réflexions opérationnelles se poursuivront, notamment autour de l'opportunité de mettre en place un ACVS INST, tandis que le groupe assurera le suivi des évolutions techniques et réglementaires publiées dans les Rulebooks de l'EPC.

L'année 2026 sera également marquée par un changement d'animateur, qui prendra le relais pour piloter l'ensemble de ces travaux et assurer leur continuité.

## Virement/Prélèvement ssGT Révision des brochures

Le sous-groupe réalisera la mise à jour des brochures de place, en cohérence avec les évolutions prévues dans la release EPC 2027.

## Miroir de la Task Force EPC OCT INST

En 2026, le groupe poursuivra l'analyse des travaux EPC consacrés à la maintenance et aux évolutions du Scheme OCT Inst. Les principaux sujets cibleront la lutte contre les faux SCT Inst, les questions de change et la gestion des frais. L'hypothèse d'une éventuelle obligation du Scheme et les impacts associés seront évalués au sein de notre groupe de place.

## Miroir AML-T groupe mixte CFONB/GUF

Le groupe de travail, en veille, reste ouvert à toute sollicitation, et plus particulièrement concernant la recommandation 16 du GAFI qui vise à rendre obligatoire l'adresse postale du bénéficiaire.

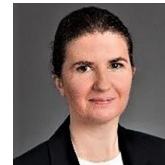
## Normalisation MINOS

Le groupe de travail, en veille, reste ouvert à toute sollicitation.

## Pôle B Standards et évolution numérique

### Pôle B

## Périmètre, missions et organisation du pôle



**Frédérique FAGES**  
Animatrice  
BNP Paribas



**Pierre BAUMGARTEN**  
Animateur suppléant  
CFONB

Le Pôle B – Standards et évolution numérique - couvre l'ensemble des sujets relatifs à la dématérialisation des processus, à l'évolution des normes et des standards, aux services de confiance, à la sécurité et au suivi des activités de certaines instances : organismes de normalisation comme l'AFNOR et le CEN, et surtout l'European Payments Council (EPC). Il constitue un espace de coordination interbancaire visant à accompagner les établissements dans l'analyse, l'anticipation et la mise en œuvre des évolutions réglementaires, normatives et techniques impactant les activités bancaires.

Le Pôle assure un rôle de veille, de partage d'information et de construction de positions communes de Place. Il permet également d'organiser les échanges avec les autorités publiques, les administrations, ainsi qu'avec les instances européennes, notamment dans le cadre des initiatives de place de l'EPC (gestion des messages et des données, de la fraude et de la sécurité) et des évolutions réglementaires européennes. L'organisation du Pôle repose sur des groupes de travail thématiques et des sous-groupes, animés par des représentants d'établissements et par le CFONB, garantissant une articulation étroite entre expertise métier, vision réglementaire et coordination interbancaire.

# Activité de l'exercice écoulé

## Archivage, Numérisation et Gestion du document



**Animateur :**  
**Emmanuel DESCHAMPS**  
La Banque Postale



**Animateur :**  
**Rocco ZIRPOLI**  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

L'année 2025 a été marquée par la publication du référentiel d'aide à la conservation des documents, constituant une étape structurante pour la Place bancaire. Ce référentiel a permis de clarifier les durées de conservation applicables, les distinctions entre conservation, archivage intermédiaire et archivage définitif, ainsi que les responsabilités des établissements.

Les travaux du groupe ont également porté sur le suivi des évolutions réglementaires et normatives en matière d'archivage électronique au sein du comité de marque NF544 et de la CN171, notamment dans le contexte du règlement eIDAS 2.0, et sur les impacts en termes de valeur probante des documents numériques. Le groupe a favorisé le partage de pratiques et l'appropriation du référentiel par les établissements.

## Dématérialisation des procédures civiles d'exécution



**Animateur :**  
**Séraphin TSETE**  
La Banque Postale



**Animateur :**  
**Pierre BAUMGARTEN**  
CFONB

En 2025, les travaux se sont poursuivis autour de la dématérialisation des procédures civiles d'exécution, avec des échanges avec la Chambre Nationale des Commissaires de Justice (CNCJ) sur le développement de la plateforme SecurAct. Les travaux ont porté sur la compréhension des attentes des commissaires de justice et la clarification des processus.

Le groupe a également poursuivi ses travaux sur la qualité des données, l'analyse des anomalies et la fiabilisation des flux, en lien avec les échanges menés avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et les établissements.

## Dématérialisation des réquisitions judiciaires



**Animateur :**  
**Pierre BAUMGARTEN**  
CFONB

Les travaux ont porté sur le début de l'intégration de nouveaux établissements bancaires sur la plateforme PEBA. Cette phase d'extension a permis d'engager de nouveaux acteurs dans le dispositif et de consolider les modalités de transmission dématérialisée des réquisitions judiciaires. Les échanges ont également permis d'identifier les contraintes opérationnelles rencontrées par les établissements et de travailler à la sécurisation des échanges, dans un contexte de protection renforcée des données.

## EBICS



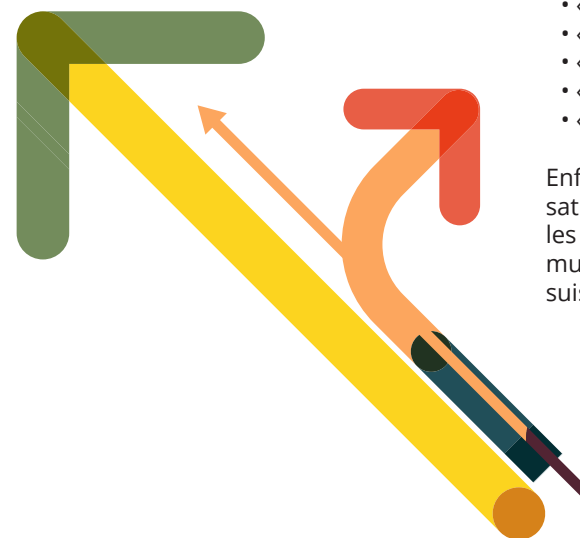
**Animateur :**  
**Pierre EPAILLARD**  
CFONB

En 2025, les travaux du GT EBICS ont porté essentiellement sur la prise en compte du VOP ainsi que sur les spécifications de la version 4 d'EBICS. Le GT est miroir du Working Group EBICS où sont menés ces travaux de spécification avec les experts européens.

Les travaux ont été menés selon les « streams » suivants :

- « Security »
- « Digitalization and automation »
- « Improvements for communication »
- « Performance and Technical aspects »
- « Compliance »

Enfin, l'année a été marquée par l'organisation à Paris de l'EBICS Working Group les 5 et 6 novembre 2025, avec les communautés allemande, autrichienne et suisse.



# Activité de l'exercice écoulé

## Facture dématérialisée



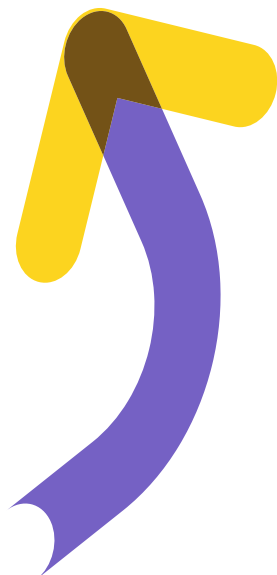
**Animateur :**  
**Jeremy Neil ALLAM**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



**Animateur suppléant :**  
**Séraphin TSETE**  
La Banque Postale

Les travaux ont porté sur le suivi de l'évolution de la réforme de la facture électronique, tant au niveau national avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qu'au niveau européen, notamment dans le cadre des échanges au sein de l'EPC.

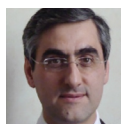
Le groupe a analysé les impacts de ces évolutions pour les établissements bancaires, les rôles potentiels des banques dans l'écosystème et les enjeux opérationnels associés. Les échanges ont permis de mieux appréhender le calendrier, les incertitudes restantes et les besoins de clarification.



## Miroir AIGCEV



**Animateur :**  
**Séraphin TSETE**  
La Banque Postale



**Animateur :**  
**Rocco ZIRPOLI**  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

L'année 2025 a été marquée par la publication du Guide cachet électronique visible (CEV) & « Know Your Customer » (KYC). Le groupe miroir AIGCEV a assuré la rédaction de ce guide d'utilisation du CEV et la coordination de la diffusion de l'information auprès des établissements bancaires français.

Le Groupe miroir a également continué de suivre les activités de l'association AIGCEV, dont le CFONB est membre fondateur. Il a également maintenu la liaison avec les travaux de normalisation ISO (CN2 du TC68) portant sur la sécurisation des codes à barre 2D.

## Règlement eIDAS 2.0 et services de confiance

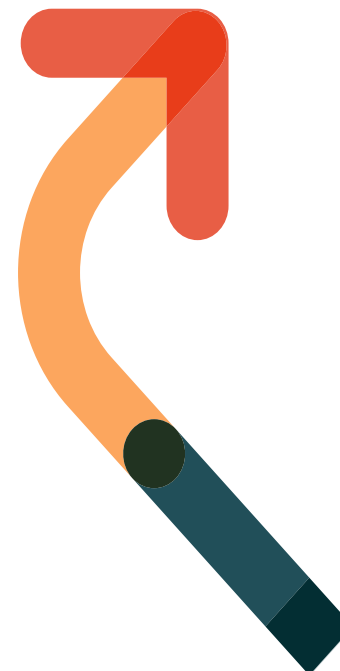


**Animateur :**  
**Pierre BAUMGARTEN**  
CFONB

En 2025, les travaux ont porté sur l'analyse du règlement eIDAS 2.0, de ses actes d'implémentation et de leurs impacts pour les établissements bancaires.

Les échanges ont concerné les services de confiance, notamment la signature électronique, l'archivage électronique, l'identité numérique et le portefeuille européen d'identité.

Le groupe a produit des analyses et des synthèses afin d'accompagner les établissements dans la compréhension de ces évolutions et d'anticiper les chantiers à venir.



## Sécurité



**Animateur :**  
**Johan NOLEAU**  
BNP Paribas

L'objectif du groupe est de renforcer la coordination entre les instances européennes de place et les groupes de travail français, ainsi que de contribuer, sur demande, aux travaux relatifs à la sécurité au sein des autres groupes de travail du CFONB, notamment dans le cadre du groupe EBICS.

## Sécurité ssGT Miroir Payment Security Support Group (EPC)



**Animateur :**  
**Marc RIVALAIN**  
Groupe Société Générale

Le sous-groupe miroir du PSSG de l'EPC a assuré en 2025 le suivi des consortiums européens de mise en œuvre du PEIN (Portefeuille européen d'identité numérique), en particulier pour les cas d'usage liés à l'authentification forte.

Les travaux ont permis d'analyser les orientations prises au niveau européen, d'en mesurer les impacts pour les établissements français et d'assurer le relais d'information auprès de la Place bancaire.

# Chantiers et perspectives 2026



## Archivage, Numérisation et Gestion du document

En 2026, les travaux du groupe porteront sur le suivi des évolutions réglementaires et normatives en matière d'archivage électronique et de conservation des documents, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du règlement eIDAS 2.0.

Le groupe poursuivra ses échanges sur la valeur probante, l'archivage électronique qualifié et les pratiques de conservation, ainsi que ses travaux sur le référentiel d'aide à la conservation des documents par les établissements.

## Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

Les travaux se poursuivront en 2026 autour de la dématérialisation des procédures civiles d'exécution, en lien avec la DGFIP et la CNCJ.

Le groupe accompagnera la montée en charge des différentes plateformes et applicatifs, poursuivra les travaux sur la correction des incohérences, l'amélioration de la qualité des données et la fiabilisation des flux, ainsi que les réflexions sur l'automatisation des traitements.

## Dématérialisation des réquisitions judiciaires

En 2026, le groupe poursuivra ses travaux de structuration et d'accompagnement autour de la dématérialisation des réquisitions judiciaires, avec un accent particulier sur le suivi de l'intégration des établissements bancaires sur la plateforme PEBA, la sécurisation des échanges et l'harmonisation des pratiques.

## EBICS

Les travaux EBICS se poursuivront en 2026 dans une logique de suivi des évolutions du protocole et de coordination avec les communautés européennes.

Le groupe continuera à suivre les travaux de spécification de la version 4 avec notamment la partie sécurité incluant les courbes elliptiques, les algorithmes post quantiques ainsi que la mise à jour possible du document 'security Concept' en collaboration avec le GT Sécurité.

## Facture dématérialisée

Le groupe poursuivra en 2026 le suivi de la réforme de la facturation électronique, tant au niveau national avec la DGFIP qu'au niveau européen, notamment dans le cadre des échanges menés au sein de l'EPC. Les travaux porteront sur l'analyse des impacts pour les établissements et la compréhension des rôles des banques dans l'écosystème.

## Miroir AIGCEV

En 2026, le groupe miroir AIGCEV sera en veille suite à la décision du dernier comité de coordination de 2025.

## Règlement eIDAS 2.0 et services de confiance

Les travaux relatifs à eIDAS 2.0 et aux services de confiance se poursuivront en 2026 autour de l'analyse des actes d'implémentation et de leurs impacts pour les établissements.

Afin d'accompagner les établissements dans l'appropriation de ces évolutions, le groupe continuera à travailler sur les sujets de signature électronique, d'archivage électronique, d'identité numérique et de portefeuille européen d'identité, en coordination avec les travaux de la Fédération Bancaire Française et de la Commission européenne (Consortium Aptitude).

## Sécurité

En 2026, le groupe Sécurité poursuivra ses travaux de veille, de partage d'information et de coordination interbancaire, en lien avec les instances de Place européennes et les autres groupes de travail du CFONB.

## Sécurité ssGT Miroir Payment Security Support Group (EPC)

Le sous-groupe miroir du Payment Security Support Group de l'EPC poursuivra en 2026 le suivi des travaux européens en matière de sécurité des paiements, notamment pour les cas d'usage d'authentification forte, et assurera le relais d'information auprès des établissements français.

## Miroir de la Task Force FRIDA EPC

Le groupe miroir de la Task Force FRIDA (Fraud Information Distribution Arrangement) EPC démarrera ses travaux début 2026 d'analyse des travaux européens, notamment ceux relatifs au Payment Services Regulation (PSR) dans le contexte des négociations en cours.

Les travaux porteront sur la validation des principes du futur cadre FRIDA, en particulier les réflexions relatives au partage des données entre prestataires de services de paiement.

Le groupe suivra également la définition des premiers cas d'usage, l'analyse des critères de signalement, ainsi que le début de structuration du futur rulebook, incluant les participants, les flux, les obligations et les données échangées. L'objectif restera d'anticiper les impacts pour les établissements français et de préparer les positions de Place.



## Pôle C Contributions transverses

### Pôle C

## Périmètre, missions et organisation du pôle



**Thierry CAILLETET**  
Animateur  
Groupe BPCE



**Jérémy Neil ALLAM**  
Animateur suppléant  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel

Alors que l'année 2025 s'est achevée de manière radieuse au sein du pôle C, elle a laissé derrière elle des nuages sur quelques projets en gestation, oscillant entre l'accalmie et la tempête réglementaire. Les animateurs ont veillé à ce que les différents groupes de travail avancent, malgré les conditions météorologiques parfois tumultueuses, sur des dossiers aux implications complexes et variées.

Les équipes ont navigué entre les mises à jour des pratiques de marché et de la documentation, intégrant progressivement de nouvelles données et informations à prendre en compte. Elles se préparent à affronter les réglementations futures et accueillir les nouvelles technologies, vent porteur d'innovation. Cependant, plusieurs sujets se trouvent à l'orée des priorités, attendant des signes plus favorables, tels que l'amélioration des conditions ou l'éclaircissement des publications juridiques.

Au crépuscule de 2025, des travaux tels que la migration FICOBA 3 ou la dématérialisation des mandats et attestations de clôture de comptes d'épargne arrivent à leur terme, tandis que d'autres guettent les éclaircies des publications salvatrices.

Surtout, le pôle C félicite son animateur Thierry Cailletet pour ses années d'investissement et lui souhaite une belle retraite, probablement loin des pôles.

À l'aube de 2026, le pôle C avance avec optimisme, car de nouvelles perspectives semblent se profiler à l'horizon, promettant des jours ensoleillés et des opportunités florissantes.

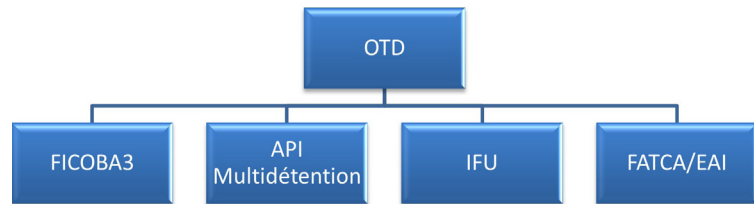
# Activité de l'exercice écoulé

## Obligations Tiers Déclarants



**Animateur :**  
**Guillaume POUVESLE**  
La Banque Postale

Ce groupe « chapeau » n'a pas vocation à se réunir, les travaux étant menés dans les différents sous-groupes qui lui sont rattachés selon l'arbre ci dessous :



### Obligations Tiers Déclarants sSGT Ficoba 3



**Animateur :**  
**Guillaume POUVESLE**  
La Banque Postale

La migration s'achève pour le stock de comptes et la bascule des outils d'interrogation externes. Environ 98 % des comptes et 96 % des établissements sont maintenant dans FICOBA3. Le dernier GT s'est réuni fin 2025 avec un bilan sur les travaux effectués.

### Obligations Tiers Déclarants sSGT API Multidétention



**Animateur :**  
**Guillaume POUVESLE**  
La Banque Postale

Plusieurs retards ont été enregistrés, en premier lieu, une livraison toujours en attente de la base test de la DGFIP puis la publication des textes. En l'absence de ces éléments, la FBF a demandé à la DGT, avec succès, le décalage de la mise en place de la réforme.

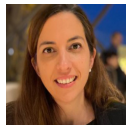
### Obligations Tiers Déclarants sSGT IFU



**Animatrice :**  
**Audrey JAFFRES**  
Groupe Crédit Agricole

Le sous groupe a préparé et réalisé les actions nécessaires pour la prochaine campagne IFU.

### Obligations Tiers Déclarants sSGT FATCA/EAI



**Animatrice :**  
**Claire LACROIX**  
CCF

Le sous groupe a attendu, sans succès, en 2025 la publication du décret concernant CRS et un retour de la FBF concernant la Notice 2024-78.

## CESOP

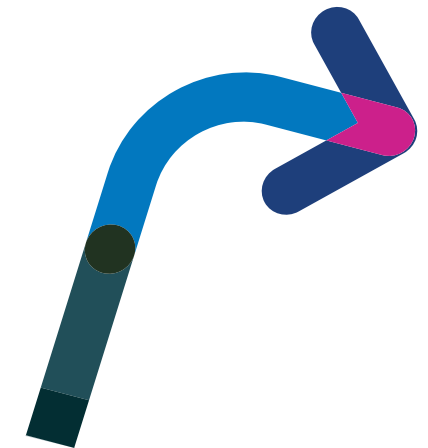


**Animatrice :**  
**Lucia DE MATOS LOPES**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel



**Animateur suppléant :**  
**Jeremy Neil ALLAM**  
Confédération Nationale du  
Crédit Mutuel

En 2025, la DGFIP a annoncé l'automatisation des déclarations pour les PSP dépassant un certain volume de données et l'amélioration des interfaces de récupération des fichiers via l'ajout d'un « OK » dans le nom du fichier. La DGFIP contactera directement les PSP éligibles. La campagne de mise en production devait commencer en avril 2026.



## IEOM

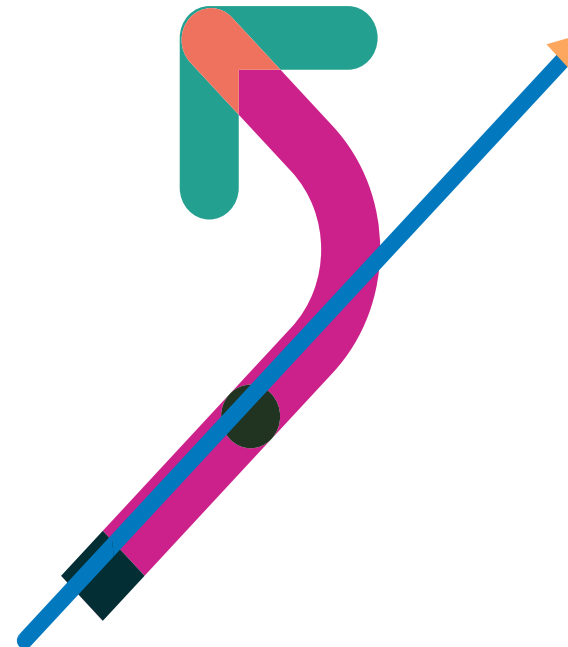


**Animatrice :**  
**Anne BALLERINI**  
CFONB

Une réunion du GT IEOM s'est tenue en décembre 2025. Le CFONB et l'IEOM ont notamment échangé sur les actualités réglementaires comme la Directive accessibilité, l'Instant Payment, le service VoP, et la migration ISO 20022, en particulier, le format d'enregistrement des adresses postales à utiliser prochainement.

Les actualités EPC et les travaux du miroir OLO TF concernant le Schéma OCT Inst (cf. GT Miroir Task force OCT Inst (EPC) du pôle A) qui pourrait permettre aux collectivités d'Outre-Mer d'échanger avec les autres pays de la zone euro, ont été présentés.

Un panorama de la fraude dans les territoires ultra-marins a également été commenté avec quelques précisions sur les chèques et la carte.



# Activité de l'exercice écoulé

## Instruments financiers



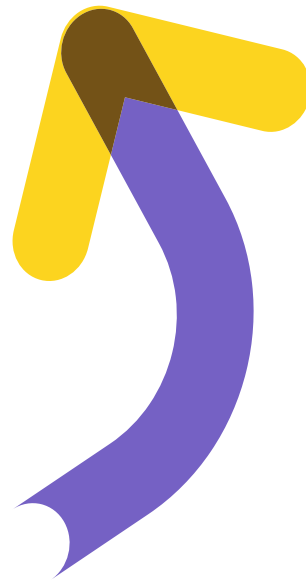
**Animateur :**  
**Sébastien COURTELLEMONT**  
Uptevia



**Animatrice suppléante :**  
**Sabine NUNGUET**  
Groupe BPCE

L'année 2025 a été marquée par les travaux relatifs à l'échange de nouvelles données (adresse mél, téléphone et date de naissance) entre établissements, en prévision de l'insertion de ces nouvelles datas dans le BRN (Bordereau de Référence Nominative).

À cet effet, une pratique de marché a été publiée fin 2025 afin de répondre aux attentes des émetteurs et d'anticiper le décret en projet.

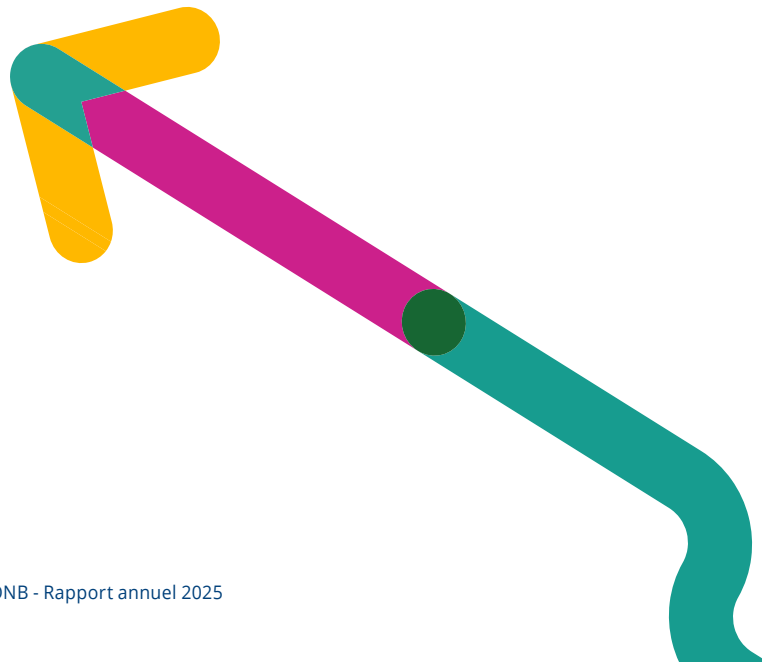


## Miroir EPC Request to pay



**Animatrice :**  
**Lirka BIBEZIC**  
BNP Paribas

Le Miroir a continué de suivre les travaux de l'EPC SRTP TF et des MSG. Le Scheme SRTP a principalement cherché à améliorer son attractivité.



## Produits d'épargne



**Animatrice :**  
**Carole GHILARDI**  
Caisse des Dépôts et  
Consignations

Les travaux du GT Produits d'Épargne ont été relancés pendant l'été à la suite du renfort proposé par le Comité de Coordination (expert). Une « task force » s'est réunie 3 fois avant la reprise des travaux en GT (consolidation des propositions formulées en 2024 et meilleure prise en compte de la réglementation à venir sur le contrôle multi détention).

Les travaux du Groupe ont porté sur :

- La formulation des rejets et leur cadre d'utilisation (RETEX sur les irritants) ;
- La suppression des recommandations du CFONB quant à la seule utilisation des échanges papier entre banque, pour le livret A ;
- La suppression d'exigences systématiques portant sur la fourniture de copie de pièces d'identité ;
- L'acceptation de la signature électronique ;
- L'éventuelle suppression de l'attestation de non-détention dans les échanges interbancaires ;
- La rédaction d'une nouvelle communication qui pourra annuler et remplacer la communication n° 20120036.

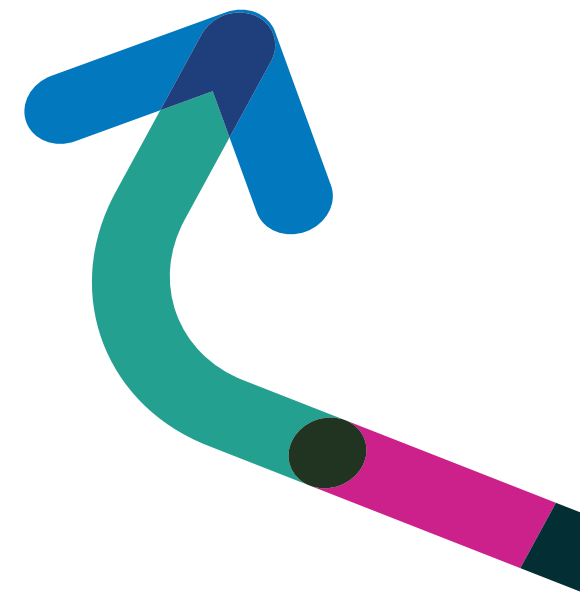
## Accessibilité Paiements



**Animatrice :**  
**Anne BALLERINI**  
CFONB

Le groupe, créé en mars 2025, a lancé les travaux relatifs à la bonne compréhension des exigences requises en matière d'accessibilité (cf. loi no 2023-171 du 9 mars 2023 dite Loi DDADUE [Diverses Dispositions d'Adaptation au droit de l'UE]) : un état des lieux sera réalisé pour les produits et services de paiement, sachant que de par la diversité des établissements, certains points ne pourront être traités collectivement et resteront à la main de chaque banque. Une réflexion autour du recensement des distributeurs automatiques de billets conformes a été menée.

Une analyse de la charte du Comité National des Moyens de Paiement du 4 octobre 2022 « Pour une meilleure accessibilité des services de paiement pour les personnes en situation de handicap » a également été réalisée à l'aune de la loi DDADUE.



# Chantiers et perspectives 2026



## Obligations Tiers Déclarants

Sauf exception, le GT OTD n'a pas vocation à se réunir.

## Obligations Tiers Déclarants sSGT Ficoba 3

Le principal chantier sera le passage en Passtrans FICOBA et l'aboutissement des travaux.

## Obligations Tiers Déclarants sSGT API Multidétention

Le projet est reporté en juillet 2026 voire en janvier 2027.

## Obligations Tiers Déclarants sSGT IFU

Le sous-groupe préparera la campagne 2026 des revenus 2025.

## Obligations Tiers Déclarants sSGT FATCA/EAI

Si la publication du décret tarde, une alternative pourra être d'échanger avec la DGFIP sur la possibilité d'obtenir les ébauches des prochains cahiers des charges avant publication.

## CESOP

La DGFIP se rapprochera en bilatéral des déclarants éligibles à la solution d'automatisation des dépôts des déclarations.

## IEOM

Le GT se réunira au T4 2026 (une rencontre par an). L'année 2026 sera marquée pour les collectivités d'Outre-Mer par la disparition des prélèvements nationaux historiques en XPF au profit du prélèvement COPS ; les autorisations de prélèvements céderont définitivement la place aux mandats.

## Instruments financiers

Les principaux chantiers de l'année 2026 sont :

- La modernisation du nominatif : suivi du chantier lancé par le dépositaire central ;
- Le passage à T+1 : suivi des travaux de place et diffusion des communications spécifiques ;
- La normalisation, passage de l'ISO 15022 à l'ISO 20022 (notamment pour les opérations sur titres).

## Miroir EPC Request to pay

En 2026, le Miroir continuera de suivre les travaux de l'EPC et en partagera les faits marquants. Une attention particulière sera portée aux initiatives italiennes et espagnoles ainsi qu'aux effets de la simplification du processus d'homologation au schéma.

Les travaux pour le CFONB s'articuleront principalement autour du lancement d'une initiative nationale afin de dynamiser les adhésions de banques et PSP sur le marché français et d'une réflexion sur le référentiel de l'EDS.

## Produits d'épargne

L'année 2026 va poursuivre les travaux sur la dématérialisation des mandats et les attestations de clôture de comptes d'épargne. Des travaux devront être réalisés sur les données nécessaires pour les transferts et sur la façon d'échanger ces données (ou documents) entre établissements.

Trois axes d'étude ont été identifiés afin d'atteindre l'objectif minimal de mise en place d'une procédure ou de recommandations permettant de gérer de manière harmonisée les clôtures et les transferts de comptes d'Épargne (avant la mise en place de l'API multi-détention de la DGFIP) :

- Identification de la personne ;
- Recensement des difficultés rencontrées aujourd'hui (irritants) ;
- Possibilité de procéder par signature électronique.

## Accessibilité Paiements

En 2026, le groupe poursuivra ses travaux liés à la bonne compréhension des exigences requises en matière d'accessibilité pour les produits et services de paiement et à l'opportunité de mettre à jour la charte du Comité National des Moyens de Paiement du 4 octobre 2022.

Enfin, le groupe continuera de faire la liaison avec les travaux du GT CNMP « Accessibilité et Durabilité ».

## Mobilité bancaire

Le groupe sera réactivé en 2026 afin entre autres d'exclure les nouvelles solutions de paiement comprenant un sous-jacent de virement.

Pôle D  
Réglementation  
et conformité

Pôle D

Périmètre, missions  
et organisation du pôle



**Clément BOURGEOIS**  
Animateur  
Banque de France



**Animateur suppléant**  
En cours de nomination



**Anne-Marie FOUREL**  
Animatrice secrétaire  
Banque de Franc

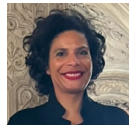
Le Pôle «Réglementation et conformité» est chargé d'apporter toute expertise complémentaire pour une mise en œuvre ordonnée et cohérente des attentes de la réglementation en matière de sécurité et de statistiques des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange et d'évolution de processus et interfaces entre la Banque de France et la profession bancaire.

# Activité de l'exercice écoulé

## Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques



**Animateur :**  
**Laurent BOLO**  
Banque de France



**Animatrice suppléante :**  
**Pauline ATTISSOBE**  
Banque de France

Le groupe de travail s'est attaché à présenter les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement.

## Portail de déclaration statistique ONEGATE :

- Mise en production de la version fonctionnelle et technique interne BDF (Version 7.6.3) ; de la version 7.6.4 vers une nouvelle ergonomie (écrans internes lot2) et d'une version technique de conteneurisation (version 7.7).
- Mise en production en novembre 2025 de la migration technique de la version v8.0.

## Portail de gestion des échanges fiduciaires INTEROP :

Mise en production de l'évolution référentiel client (Version 4.6) et de la version fonctionnelle 4.7 au 2ème semestre 2025.

## Portail FIBEN :

- Amélioration de l'accessibilité du « suivi de consommation » - Module SC.
- Enrichissement de la « Recherche alphabétique » - Module 07.

- Création d'une rubrique « Titres de créances négociables (IE) » Modules 28, 30, AN, DE et OR.
- Diverses améliorations en matière d'expérience utilisateur.

## POBI (PORTAIL BANCAIRE INTERNET) :

Mise en place de l'évolution de l'infrastructure nécessaire pour des raisons de vieillissement, d'obsolescence des composants techniques et d'optimisation de la plateforme pour mise en conformité vis-à-vis du Règlement Général de Sécurité de l'ANSSI. Un renforcement de la sécurité a donc été effectué en 2025.

## Renouvellement des contrats POBI :

Le contrat d'adhésion en vigueur ne répond plus aux exigences, notamment aux nouveaux formats RGPD non intégrés. Les contrats aux nouveaux formats sont en cours de renouvellement.

## Dématérialisation des demandes de certificats :

Afin de se mettre en conformité notamment avec la réglementation IGCV3, ainsi qu'au RGPD, la Banque de France a décidé de lancer un projet de dématérialisation des demandes de certificats. L'application SIGNELEC sera utilisée et le déploiement est prévu au premier trimestre 2026.

## Certificats publics :

La Banque de France a dû renouveler ses certificats publics TLS dans de courts délais. Cette opération a nécessité le déploiement d'une nouvelle autorité de certification chez les clients effectuant des échanges A2A. D'autres changements d'AC seront nécessaires dans les prochains mois.

## OSCAMPS :

Mise en place de la nouvelle collecte au format allégé.

## DLPP :

Mise en place de nouveaux formats CSV et XBRL.

## FCC FICP FNCI :

Mise à disposition sur POBI de la liste des interdictions judiciaires d'émettre des chèques prononcés au cours du mois précédent.

## Conformité RSC (Référentiel Sécurité Chèque)



**Animateur :**  
**Clément BOURGEOIS**  
Banque de France



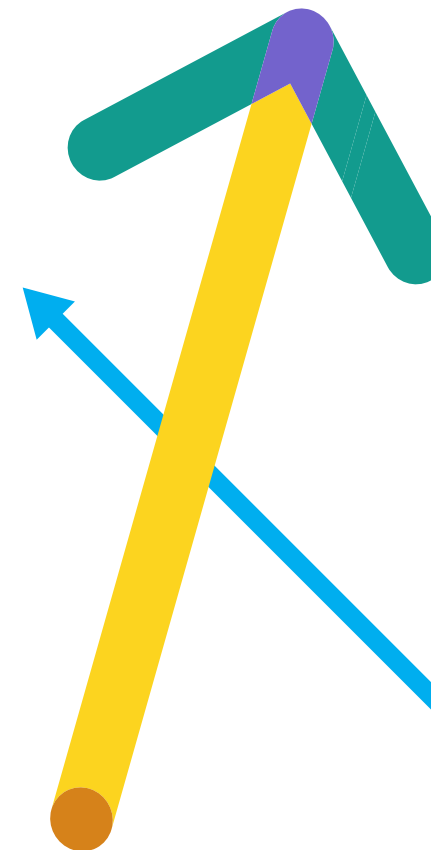
**Animatrice suppléante :**  
**Aurélie BARBERET**  
Banque de France



**Animatrice suppléante :**  
**Véronique BUGAJ**  
Banque de France

Les résultats issus des déclarations RSC portant sur les données 2024 ont fait l'objet d'une restitution à la Place. L'analyse de ces résultats a en effet permis de vérifier le niveau de mise en conformité des établissements bancaires aux objectifs de sécurité révisés dans ce cadre. Cette restitution s'inscrit par ailleurs dans le cadre du suivi des recommandations de l'OSMP (Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement).

Les objectifs de sécurité les moins bien notés, qui sont identiques à ceux observés en 2023, ont été analysés avec les participants afin de clarifier le diagnostic afférent. Ils ont notamment trait aux risques associés à l'acheminement postal des chèquiers qui fait par ailleurs l'objet de recommandations dans le cadre de l'OSMP.



# Activité de l'exercice écoulé

## Evolution des collectes statistiques par la Banque de France portant sur les moyens de paiement



**Animateur :**  
**Clément BOURGEOIS**  
Banque de France



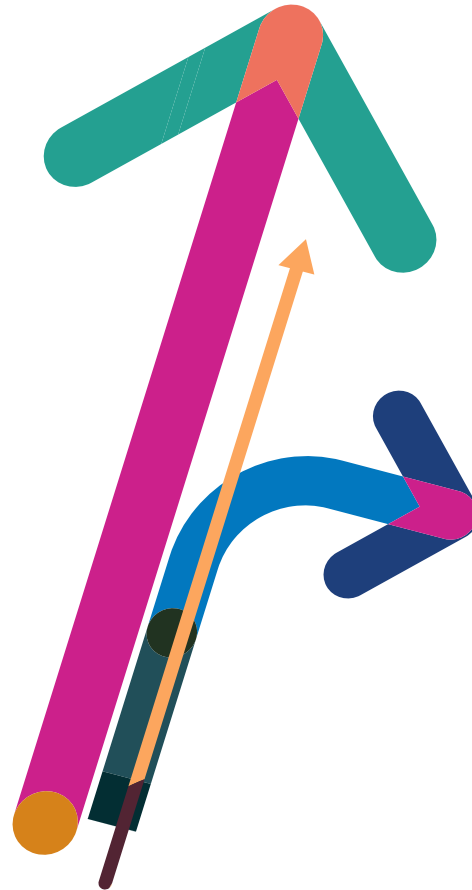
**Animatrice suppléante :**  
**Isabelle MARANGHI**  
Banque de France

Le groupe de travail s'est assuré, dans le cadre de ses missions usuelles, de la fluidité du processus de collecte avec pour objectif de donner un maximum de visibilité aux remettants.

Le groupe de travail s'est notamment attaché à piloter :

- La mise en place d'une collecte semestrielle allégée à destination des plus petits établissements.
- L'intégration de nouveaux champs et ventilations qui viennent compléter le dispositif statistique existant (ventilation de la fraude déjouée sur les chèques par typologie de fraude, ventilation des paiements de proximité par carte etc.).
- La mise en place de nouveaux contrôles visant à renforcer la qualité des statistiques produites.
- La mise en place de simplifications techniques visant à faciliter le processus de remise.
- Les évolutions de la méthodologie statistique afférente aux collectes traitées dans ce groupe de travail.
- La gestion des plannings en prenant soin d'intégrer la dimension informatique.

- L'information afférente aux nouvelles dispositions émanant de la BCE lorsque celles-ci viennent compléter les textes existants.



## Fichiers d'incidents de paiement



**Animatrice :**  
**France PICATTO**  
Banque de France



**Animateur suppléant :**  
**Hervé GRAVIER**  
Banque de France

Ce groupe a continué de suivre :

- L'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP.
- L'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP).

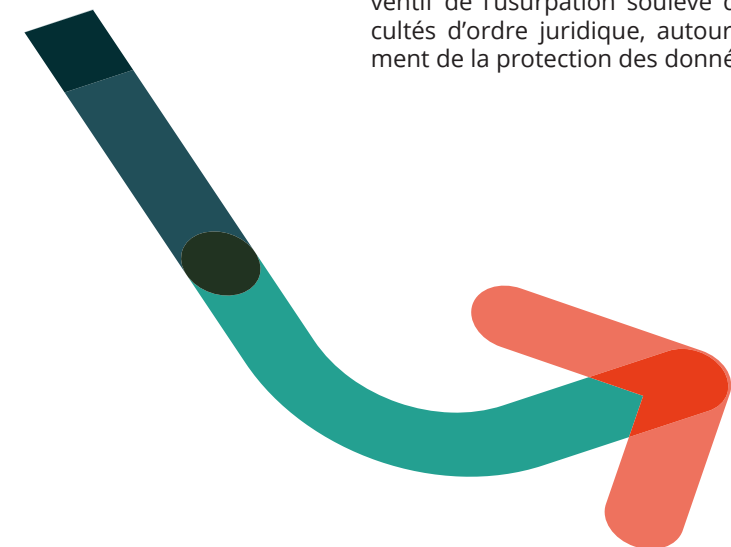
Le groupe prépare l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques à la suite de la promulgation de la loi contre la fraude bancaire du 6 novembre 2025 (loi dite « Labaronne »).

## Fichiers d'incidents de paiement sSGT Usurpation d'identité



**Animatrice :**  
**France PICATTO**  
Banque de France

Des travaux ont été engagés autour du traitement des usurpations d'identité mais la mise en œuvre d'un fichier préventif de l'usurpation soulève des difficultés d'ordre juridique, autour notamment de la protection des données.



# Chantiers et perspectives 2026



## Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Le groupe s'attachera à présenter bien en amont les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement.

### Portail de déclaration statistique ONEGATE :

Mise en production le 20 mai 2026 de la migration technique de la version v8.1 qui sera sans impact pour les clients de la Place.

### POBI :

- Renforcement de la sécurité 2026, qui aura un impact potentiel au niveau des clients de la Place.
- Travaux de gestion des obsolescences, qui auront un impact potentiel au niveau des clients de la place.

### Portail de gestion des échanges fiduciaires INTEROP :

- INTEROP v4.7 : migration technique wildfly et mise en place des notifications des expertises de billets mutilés.
- INTEROP v4.8 : Lot 1 automatisation des DAM et information des références des ordres d'imputation pour une homologation en mai 2026, et une mise en production fin juin 2026.
- INTEROP v4.9 : Lot 2 et 3 automatisations des DAM pour une homologation en novembre 2026 et une mise en production en décembre 2026.

### Échanges dématérialisés du surendettement :

Il n'est pas prévu de changement en 2026.

### OSCAMPS :

Ajout de nouvelles informations dans la collecte Cartographie des Moyens de Paiement scripturaux.

### DLPP :

- DLPP – Arrêt de la signature électronique.
- DLPP – Mise en œuvre du nouveau format de remise XBRL-CSV.
- Rappel des contacts ACPR pour l'assistance à la collecte.

### Portail FIBEN :

Aucune évolution fonctionnelle, hormis celles liées aux impacts potentiels des évolutions réglementaires suivantes :

- Confidentialité des adresses personnelles des dirigeants (décret du 22 août 2025) ;
- Modifications liées au Millésime 2026 de la liasse fiscale.

### Fichier d'incidents de paiement :

- Suivre l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP.
- Suivre l'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP) notamment, à venir, la transposition de l'actualisation de la directive européenne relative au crédit à la consommation.
- Préparer l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques.
- Poursuivre les travaux engagés autour du traitement des usurpations d'identité au niveau des fichiers d'incidents de paiement.

Adaptation du système d'identification des personnes physiques avec la mise en place d'API avec l'INSEE.

### IBAN FRAUDULEUX :

- Ouverture de l'environnement d'homologation aux PSP participants en janvier 2026.
- Début de l'exploitation en production en mai 2026.

## Conformité RSC

Le groupe prévoit de présenter au premier trimestre 2026 les résultats issus de l'analyse des signes de sécurité des spécimens de chèques effectuée par le Centre de recherche sur la contrefaçon (CRC) de la Banque de France. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du suivi de l'objectif de sécurité lié à la procédure d'envoi des spécimens de chèques applicable aux établissements bancaires de la Place émetteurs de chèque.

Il présentera, au troisième trimestre 2026, l'analyse des résultats des déclarations RSC de la profession portant sur les données 2025. Ces déclarations, outre le fait qu'elles apportent une information globale à la Banque de France sur le niveau de conformité de la Place en matière de cadre de gouvernance, de contrôle interne et de processus associés au chèque, permettent notamment de suivre l'évolution des actions mises en œuvre par les banques pour respecter les objectifs de sécurité.

## Evolution des collectes statistiques par la Banque de France portant sur les moyens de paiement

En 2026, le groupe sera particulièrement mobilisé par l'enrichissement des informations collectées, ainsi que la simplification de la documentation technique (contrats d'interface) afin d'en faciliter la lecture.

Le groupe de travail s'attachera en outre, dans le cadre de ses missions classiques, à assurer le suivi des collectes et à renforcer les contrôles qualité. L'objectif est que les participants disposent d'un maximum de visibilité afin d'être en mesure d'implémenter les évolutions dans les meilleures conditions.

## Fichiers d'incidents de paiement

Le groupe continuera de suivre :

- L'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP.
- L'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP). À ce titre, 2026 sera notamment consacrée à la mise en œuvre de :
  - o La loi de transposition de la directive européenne relative au crédit à la consommation.
  - o La loi dite Labaronne permettant l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques.
  - o L'adaptation du système d'identification des personnes physiques avec la mise en place d'API avec l'INSEE.

## Fichiers d'incidents de paiement ssGT Usurpation d'identité

Le sous-groupe est mis en veille en 2026.

## Identifiant bancaire mixte - GUF/CFONB

Le GT Identifiant bancaire sera réactivé en 2026.

# LES COMMUNICATIONS DU CFONB EN 2025

## FÉVRIER

**10/02/2025** (n° 20250001)

Suppression des orientations de l'Autorité Bancaire Européenne sur la notification des incidents opérationnels et de sécurité majeurs et Application des dispositions prévues par le règlement DORA

**24/02/2025** (n° 20250002)

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement, messages « Customer Credit Transfer Initiation »

**24/02/2025** (n° 20250003)

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement, messages « Customer Credit Transfer Initiation » pain.001.001.03 et pain.001.001.09 (SCT Inst)

## MARS

**03/03/2025** (n° 20250005)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**03/03/2025** (n° 20250006)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**7/03/2025** (n° 20250007)

Guide d'utilisation de documents portant un cachet électronique visible (CEV) émis ou acceptés par les services de l'état

**27/03/2025** (n° 20250008)

Avis de radiation d'identifiants ICS

## AVRIL

**05/04/2025** (n° 20250009)

Evolution de la longueur des clés RSA des certificats EBICS

**07/04/2025** (n° 20250010)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**07/04/2025** (n° 20250011)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**07/04/2025** (n° 20250012)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**14/04/2025** (n° 20250013)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**24/04/2025** (n° 20250014)

Nouvelle version de la brochure « La banque et les durées de conservation des documents »

**28/04/2025** (n° 20250015)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**28/04/2025** (n° 20250016)

Avis de radiation d'identifiants ICS

## MAI

**12/05/2025** (n° 20250017)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**16/05/2025** (n° 20250018)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**26/05/2025** (n° 20250019)

Avis de radiation d'identifiants ICS

## JUIN

**10/06/2025** (n° 20250020)

Pratique de marché « ELTIF 2.0 »

**10/06/2025** (n° 20250021)

Mise à jour de la procédure d'inscription de titres non cotés au PEA

**10/06/2025** (n° 20250022)

Mise à jour de la procédure d'inscription de titres non cotés au PEA-PME

**27/06/2025** (n° 20250023)

Brochure – Le virement SEPA instantané « SEPA Instant Credit Transfer » Version 6.0

## JUILLET

**01/07/2025** (n° 20250024)

Addendum au « Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les remises informatisées d'ordres de paiement » et au « Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA » sur l'utilisation des données « nom » et « adresse postale »

**01/07/2025** (n° 20250025)

EIC – Les règles de l'Echange d'Images Chèques – Demande de Remboursement Hors délais – Utilisation des Opérations Non Comptables (ONC)

**07/07/2025** (n° 20250026)

Protocole EBICS – Mise à jour de la liste des identifiants de flux « BTF » et « File Formats » dans la perspective du déploiement des services de Vérification du Bénéficiaire (VoP)

**16/07/2025** (n° 20250027)

Publication du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA, message « Customer Direct Debit Initiation »

## AOÛT

**20/08/2025** (n° 20250028)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**20/08/2025** (n° 20250029)

Avis de radiation d'identifiants ICS

## SEPTEMBRE

**01/09/2025** (n° 20250030)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**09/09/2025** (n° 20250031)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**17/09/2025** (n° 20250032)

Calendrier pour l'année 2026 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros, de compensation et de règlement-livraison en France en regard du calendrier du système TARGET2

**24/09/2025** (n° 20250033)

EBICS v3.0 et suivantes – Table de correspondance v1.2 – File Format => BTF

## OCTOBRE

**02/10/2025** (n° 20250034)

Avis de radiation d'identifiants ICS

**06/10/2025** (n° 20250035)

Nouvelle version des documents descriptifs de l'Annulation Comptable de Virement SEPA

**06/10/2025** (n° 20250036)

Publication des guides descriptifs des standards du service de Vérification du bénéficiaire dit « VOP » dans la relation Entreprise-PSP

**08/10/2025** (n° 20250037)

Publication de la brochure sur le service de Vérification du bénéficiaire dit « VOP »

**27/10/2025** (n° 20250038)

Avis de radiation d'identifiants ICS

## NOVEMBRE

**06/11/2025** (n° 20250039)

Publication du référentiel d'aide à la conservation des documents

**06/11/2025** (n° 20250040)

Pratique de marché « Pénalités CSDR sur le marché primaire – schéma directeur numéro 5 »

**06/11/2025** (n° 20250041)

Pratique de marché « Traitements transfrontaliers – transferts de parts OPC en Euroclear France à date convenue »

**12/11/2025** (n° 20250042)

Mise à jour de la pratique de marché relative à la définition du modèle technique de traitement de la méthode Anti-Dilution Levy (ADL)

## DÉCEMBRE

**10/12/2025** (n° 20250043)

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement, message « Customer Credit Transfer Initiation »

**10/12/2025** (n° 20250044)

Addendum au « Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les remises informatisées d'ordres de paiement » et au « Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA » sur l'utilisation des données 'nom' et 'adresse postale'

**10/12/2025** (n° 20250045)

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA, message « Customer Direct Debit Initiation »

**24/12/2025** (n° 20250046)

Publication de la brochure sur le virement OCT Inst « One-Leg Out Instant Credit transfer »

## NOTRE FILIALE EBICS SC



### L'Histoire

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant alors réparti à 50% pour la communauté allemande et 50% pour la communauté française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté suisse a rejoint la société EBICS en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. Depuis, la réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer la communauté autrichienne parmi les actionnaires de la société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités : Française, Allemande, Suisse et Autrichienne.

## Working Group ebics

### L'historique

En 2025, les travaux du Working Group EBICS se sont organisés autour des 4 axes suivants :

1. Analyse et intégration de 'Change Requests' en provenance des différentes communautés
2. Spécifications de la version 4.0
3. Gestion des certificats EBICS et de la signature électronique à distance : travaux menés par la FnTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance)
4. Travaux sur la sécurité relatifs à la version 4.0 :
  - Analyse de la nouvelle version du document « Security Concept » en collaboration avec le GT Sécurité du CFONB
  - Courbes elliptiques
  - Algorithmes post quantiques

Dans le cadre des différents chantiers liés à la version 4.0 du protocole, le Working Group EBICS s'est réuni 2 fois en présentiel à Vienne puis à Paris. Le CFONB a eu l'honneur d'organiser ce workshop à Paris dans les locaux de la Fédération Bancaire Française les 5, 6 et 7 novembre 2025.



# ÉVÈNEMENT DU CFONB

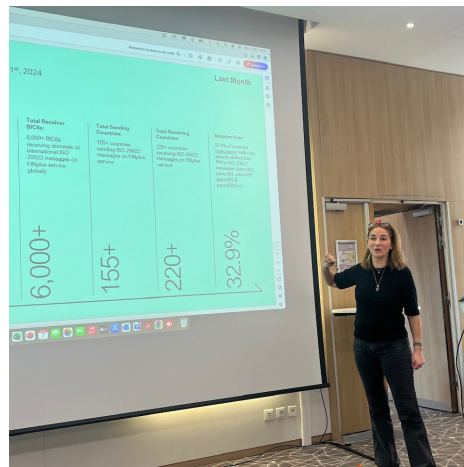
## Vendredi 07 février 2025 - Rencontre du CFONB à Monaco avec l'AMAF

Le CFONB et l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) organisent conjointement régulièrement des rencontres.

Les dernières rencontres ont eu le 7 février 2025 à Monaco. Cet événement a permis de réunir plus de 30 participants représentants de PSP monégasques.

Après l'introduction effectuée par Anne Ballerini, la conférence s'est déroulée en 3 temps autour des thèmes suivants :

- La migration ISO 20022 : état des lieux et prochaines étapes par Pierre Epailard
- L'évolution de la fraude aux moyens de paiement et les travaux de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement dans le cadre de la prévention de la fraude par Clément Bourgeois
- La réglementation européenne sur le paiement instantané et ses implications : focus sur la disposition VoP (Verification of Payee) par Valérie Deschamps et Jacques Vanhautère



### Nous remercions nos intervenants :

- **Anne Ballerini**  
Secrétaire Générale du CFONB
- **Pierre Epailard**  
Responsable du Bureau de Normalisation du CFONB
- **Clément Bourgeois**  
Adjoint au chef du service des moyens de paiement scripturaux, Banque de France
- **Valérie Deschamps**  
Chargée de relations interbancaires, Société Générale
- **Jacques Vanhautère**  
Directeur Général, SEPAmail

## ÉVÈNEMENT DU CFONB

### Mercredi 09 avril 2025 - « Découvrez comment la réglementation européenne (IPR & eIDAS) et les évolutions technologiques permettront d'améliorer la sécurité des paiements pour les entreprises (du VoP à la Signature dans le Cloud et jusqu'au wallet européen d'identité numérique) »

Le 9 avril 2025, le CFONB a organisé un événement dédié à la mise en œuvre du règlement européen sur les virements instantanés (Instant Payments Regulation, IPR), en particulier des dispositifs de « vérification du bénéficiaire » (Verification of Payee, VoP) pour les paiements unitaires ainsi que pour les envois en masse des ordres de paiement par virement. Cet événement, était très attendu car 6 mois après à compter du 9 octobre 2025, les PSP se devaient de mettre en œuvre la fonctionnalité VoP.

Cette rencontre a permis également de faire le point, pour les entreprises, sur les nouveaux dispositifs de validation électronique des envois de fichiers avec les dispositifs de signature électronique dans le Cloud. Ces dispositifs sont déjà proposés par les Autorités de Certification, les éditeurs de logiciel et les fournisseurs d'Identité Numérique.

Enfin, les perspectives attendues par la mise œuvre du règlement eIDAS et du eWallet en 2027 ont été abordées.

Des présentations pédagogiques et plusieurs tables rondes de retours d'expérience ont été organisées pour mieux comprendre l'ensemble des problématiques.

Le CFONB a eu l'honneur de recevoir, pour cet événement, Giorgio Andreoli, Directeur Général de l'EPC, qui a apporté sa vision européenne sur la future entrée en application du service de VoP.

L'événement a remporté un vif succès avec plus de 160 participants qui ont unanimement fait des retours très positifs.



## LES RENCONTRES DU CFONB



En partenariat avec la



« Découvrez comment la réglementation européenne (IPR & eIDAS) et les évolutions technologiques permettront d'améliorer la sécurité des paiements pour les entreprises (du VoP à la Signature dans le Cloud et jusqu'au wallet européen d'identité numérique) »

**Mercredi 9 avril 2025**

A l'auditorium de la Fédération Bancaire Française au 18 rue La Fayette Paris 9<sup>ème</sup>

### PROGRAMME

**14h00 - 14h10 : Introduction**

- Anne Ballerini, Secrétaire Générale du CFONB

→ **1<sup>ère</sup> partie : IPR et VoP, modérée par Pierre Epailard (CFONB)**

- **14h10 - 14h30 : Présentation du Règlement** par Valérie Deschamps (Société Générale)
- **14h30 - 14h50 : Focus VoP** par Jacques Vanhautère (SEPAmail.eu)
- **14h50 - 15h50 : Table ronde sur l'implémentation du VoP sous tous ses aspects (bancaire, interbancaire, remise de masse, reachability, EDS)** avec : Hervé Postic (Oaklen+Utsit), Frédéric Lallemand (Crédit Agricole), Salwa EL Yacoubi (BNP Paribas), Jacques Vanhautère (SEPAmail.eu)

**15h50 - 16h15 : Pause-café**

- **16h15 - 16h35 : Keynote** de Giorgio Andreoli, Directeur Général de l'EPC (European Payment Council)

→ **2<sup>ème</sup> partie : Les nouvelles solutions de validation électronique pour la relation Banque Entreprise, modérée par Marc Rivalain (Société Générale)**

- **16h35 - 16h50 : Concepts techniques et cadre juridique** par Maître Pascal Agosti (Cabinet Caprioli)
- **16h50 - 17h50 : Table ronde sur les nouveaux dispositifs en pratique (Certificats dans le cloud,...), la parole aux AC** (François Chassery, Certinomis), aux éditeurs (Jean-François Baudin, Turbo), à Swift (Raphael Marek, Swift France)

- **17h50 - 18h00 : Echanges avec la salle et Conclusion** par Marie-Anne Livi, Présidente du CFONB

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en cliquant ici une confirmation vous sera adressée

# ÉVÉNEMENT DU CFONB

## Nous remercions nos intervenants :

- **Pierre Epailard**  
Responsable Bureau de Normalisation du CFONB
- **Marie-Anne Livi**  
Présidente du CFONB
- **Anne Ballerini**  
Secrétaire Générale du CFONB
- **Valérie Deschamps**  
Société Générale
- **Hervé Postic**  
Oaklen - Utsit
- **Frédéric Lallemand**  
Crédit Agricole
- **Salwa EL Yacoubi**  
BNP Paribas
- **Jacques Vanhautère**  
Directeur Général, SEPAmail
- **Giorgio Andreoli**  
Directeur Général de l'EPC -  
(European Payment Council)
- **Marc Rivalain**  
Société Générale
- **Maître Pascal Agosti**  
Cabinet Caprioli
- **François Chassery**  
Certinomis
- **Jean-François Baudin**  
Turbo
- **Raphael Marek**  
Swift France



## AUTRES CONTRIBUTIONS



L'Association Française des Etablissements de Paiement et de Monnaie Electronique (AFE-PAME) participe depuis 2024 aux groupes de travail dédiés aux obligations Tiers Déclarants et aux virements et prélèvements.

Cette participation en direct des représentants de l'AFE-PAME permet une collaboration riche et efficace entre nos deux associations.



L'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) est un membre Partenaire du CFONB depuis treize ans.

L'organisation conjointe des «Rencontres du CFONB à Monaco» est l'occasion de faire un tour d'horizon complet des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. Il est habituel également qu'à cette occasion, le secrétariat du CFONB participe à la plénière du groupe de travail de l'AMAF sur les moyens de paiement.

Nous avons ainsi à cœur d'organiser régulièrement des rencontres du CFONB à Monaco qui sont toujours un lieu d'échanges particulièrement nombreux et variés : ces échanges permettent aux adhérents de l'AMAF de disposer de tout élément nécessaire à la mise en œuvre des textes réglementaires et de bénéficier des informations relatives à de futures mises en place.

Une rencontre à Monaco a été organisée le 7 février 2025. Un état des lieux sur la migration ISO 20022 et sur l'évolution de la fraude aux moyens de paiements et les travaux de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement dans le cadre de la prévention de la fraude a été présenté. La réglementation européenne sur le paiement instantané et ses implications avec un focus sur le service de Verification of Payee (VoP) a fait également l'objet d'une présentation très appréciée par nos confrères monégasques.



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique.

Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie Française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'ÉDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

L'IÉOM est devenu un participant externe du CFONB en 2013. Le groupe de travail dédié dénommé «IÉOM» existe ainsi depuis treize ans.

Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il traite notamment de la maintenance



L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie est membre partenaire du CFONB depuis plus de dix ans.

Un établissement «OPT» opère dans le cadre d'un statut spécifique, sans lien capitalistique ni avec la Poste ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un «OPT» sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières,

de la solution «SEPA COM PACIFIQUE» qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.

En 2025, le groupe de travail a permis des échanges fructueux autour des travaux de l'EPC et notamment la réglementation sur le paiement instantané et le service de Verification of Payee (VoP) avec un retour d'expérience des établissements sur la mise en œuvre du VoP. Une présentation du schéma OCT INST (One-Leg Out Instant Credit Transfer), entré en vigueur le 28 novembre 2023, a particulièrement intéressé nos collègues de l'IÉOM (le virement OCT INST étant à date un service optionnel). Ce sujet pourrait faire l'objet de nouveaux échanges courant 2026.

commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur Général.

Être adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de cette entité de disposer de la documentation, des préconisations et des recommandations de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.



Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75440 Paris Cedex 09  
cfonb@cfonb.fr - www.cfonb.fr

Directrice de la publication : Anne Ballerini • Mise en page : Modulassist -  
Document imprimé en mai 2026 • Impression : La Dinamo -  
Photos : Anaïs Platteaux - Anne Ballerini - Pierre Epailard -  
ISSN n°2550-8911

**CFONB**

18, rue La Fayette

75009 PARIS

Tél. 01 48 00 51 82

E-mail : [cfonb@cfonb.fr](mailto:cfonb@cfonb.fr)

[www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires